

ÉTUDE PAYSAGÈRE PRÉALABLE À LA PROTECTION ET À LA GESTION DU BEC D'ALLIER

AVERTISSEMENT

Cette étude constitue la base de la réflexion sur le projet de site classé du Bec d'Allier. Des modifications sont intervenues entre temps au vu d'une réflexion plus approfondie et des discussions avec les communes concernées. Elle est jointe en annexe du dossier d'enquête pour permettre une meilleure information et compréhension des motivations et de l'esprit de la protection, elle n'a pas de valeur juridique. Seul le rapport de présentation constitue la pièce officielle du dossier d'enquête.



SOMMAIRE

OPPORTUNITÉ ET DÉMARCHE D'ÉTUDE

I. LA FORMATION DES PAYSAGES DANS LE SECTEUR DU BEC D'ALLIER À TRAVERS LEUR HISTOIRE NATURELLE ET HUMAINE : STRUCTURE DU PAYSAGE ET VOCATION DES ENSEMBLES PAYSAGERS

1. Les facteurs naturels de la formation des paysages et le rôle structurant de la Loire et de l'Allier
 - a) La structuration des espaces par la géomorphologie et le réseau hydrographique
 - b) Le climat et la structure des biotopes
2. L'organisation ancienne des espaces ruraux : grands domaines et semi-bocage
 - a) L'occupation du sol à la fin du XVIII^{ème} siècle
 - b) L'évolution de l'occupation du sol entre 1903 et 1950 et les paysages conséquents
 - c) Les paysages ruraux anciens : les paysages agricoles
 - des paysages rythmés par de multiples alignements d'arbres
 - un habitat rural possédant certaines caractéristiques similaires de part et d'autre de la Loire et de l'Allier
 - les demeures seigneuriales et les "maisons de maître" du XIX^{ème} siècle
3. L'histoire locale de la Navigation et sa contribution à l'enrichissement des paysages dans le secteur du Bec d'Allier
 - a) La navigation ancienne sur les cours d'eau puis sur les canaux
 - b) Les hameaux liés à l'histoire de la navigation sur la Loire et l'Allier
 - c) Les ouvrages et les paysages de la fin du XIX^{ème} siècle liés à la navigation sur les canaux
4. Les évolutions récentes, les pressions de développement et leur impact sur les paysages
 - a) Les paysages en 1996 : évolutions récentes et pressions de développement
 - b) Quelques précisions au sujet des évolutions urbaines (population et habitat) et routières
 - c) Quelques précisions au sujet des évolutions agricoles
 - d) Quelques précisions au sujet des pressions d'aménagement des voies d'eau et d'extraction de granulats
 - e) La valorisation touristique actuelle des espaces aux environs du Bec d'Allier
5. Les grandes structures du paysage dans le secteur du Bec d'Allier et leur vocation dans l'aménagement global du secteur

II. LES RICHESSES PAYSAGÈRES, PATRIMONIALES ET VISUELLES EXISTANT ACTUELLEMENT DANS LE SECTEUR DU BEC D'ALLIER : DÉLIMITATION DU PÉRIMÈTRE LE PLUS RICHES

1. Les plaines alluviales de la Loire et de l'Allier concentrent de multiples richesses naturelles
 - a) Délimitation du périmètre de plus grandes richesses naturelles
 - b) Quelques groupements végétaux caractéristiques des plaines alluviales
 - c) Quelques exemples de la faune caractéristique des plaines alluviales du secteur

page

3

5

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

25

26

27

28

30

32

33

34

35

page

2. Les plaines alluviales de la Loire et de l'Allier sont riches en paysages hérités de l'histoire de la navigation

36

- a) Le périmètre de plus grandes richesses patrimoniales et visuelles liées à la navigation

37

- b) Richesses paysagères issues de la navigation sur les cours d'eau

38

- c) Richesses paysagères issues de la navigation sur les canaux

39

- d) Un complexe original reliant canaux, Loire et anciennes forges de Fourchambault

40

3. Les plaines alluviales de la Loire et de l'Allier, ainsi que leurs environs, comportent de multiples richesses paysagères issues de l'activité rurale traditionnelle

41

- a) Le secteur de plus grand intérêt en ce qui concerne les paysages agraires

42

- b) Le patrimoine agricole naturel, particulièrement riche dans les prairies inondables

43

- c) Un patrimoine agricole riche

44

4. Les points de vue et les perspectives remarquables ainsi que les espaces visuellement solidaires des sites majeurs

45

- a) Localisation des points de vue et des perspectives majeures

46

- b) Le vaste panorama du Bec d'Allier

47

- c) Les perspectives majeures (les plus fréquentées) vers les cours de la Loire et de l'Allier

48

- d) Exemples de perspectives croisées entre Meauce et Apramont

49

5. Le périmètre de plus grand intérêt patrimonial et paysager qui pourrait contribuer au développement touristique du secteur

50

- a) Le périmètre nécessaire à la valorisation touristique du secteur du Bec d'Allier

51

- b) Le périmètre de plus grand intérêt patrimonial et paysager

53

III. CONCLUSION : PREMIÈRE PROPOSITION DE PÉRIMÈTRES DE PROTECTION ET DE GESTION DANS LES SITES D'INTÉRÊT PAYSAGER MAJEUR

54

1. La vulnérabilité des richesses paysagères identifiées dans le secteur du Bec d'Allier

55

2. Les limites des protections existant actuellement dans le secteur du Bec d'Allier (classement et inscription, POS, zones inondables)

56

3. Une première proposition pour la préservation et la gestion des paysages majeurs dans le secteur du Bec d'Allier

58

4. Les thématiques de gestion qui seront précisées dans le dossier annexe

61

ANNEXES

62

L'occupation du sol dans le secteur du Bec d'Allier à la fin du XVIII^{ème} et au début du XIX^{ème}

L'occupation du sol dans le secteur du Bec d'Allier en 1903

L'occupation du sol dans le secteur du Bec d'Allier : évolution de 1903 à 1950

L'occupation du sol dans le secteur du Bec d'Allier : évolution de 1903 à 1996

OPPORTUNITÉ ET DÉMARCHE D'ÉTUDE

OPPORTUNITÉ DE L'ÉTUDE

Le Bec d'Allier est une des rares confluences fluviales encore "naturelles" en Europe. Situé dans la proximité immédiate de Nevers, ses grandes richesses écologiques et paysagères sont soumises à de fortes pressions de développement (extensions urbaines, extraction de granulats, ...) ainsi qu'à une certaine déprise agricole qui se traduit par une fermeture des perspectives.

Un secteur limité, situé sur les communes de Marzy et de Gimouille, est inscrit à l'inventaire des sites, mais cette mesure n'offre pas de protection suffisante dans le contexte actuel.

Aussi, les DIREN de Bourgogne et du Centre souhaitent :

- définir un périmètre de protection renforcée des secteurs d'intérêt majeur (intérêt écologique, paysager, patrimonial, ...) par la création d'un site classé (ou de deux sites voisins) au titre de la loi du 2 mai 1930 ;
- définir dans les secteurs bâtis et en accompagnement du site classé, des zones où la gestion patrimoniale des paysages sera encouragée.

Ainsi, un périmètre de protection des paysages les plus riches, mais également une nouvelle façon de gérer les paysages protégés seront proposés dans cette étude.

En effet, une protection n'est acceptée que si son application au jour le jour est adaptée à l'évolution des besoins ; elle n'est efficace que si elle est accompagnée d'actions visant à maintenir la qualité du site ; à tous ces titres, une gestion des aires protégées est indispensable.

Cela implique de faire partager aux élus et à la population locale un certain nombre d'idées fortes sur la sauvegarde et la valorisation des paysages les plus riches et les plus vulnérables du secteur du Bec d'Allier.

DÉMARCHE D'ÉTUDE

Différentes approches seront utilisées pour acquérir une bonne compréhension des paysages :

1. L'approche structurelle : les différents secteurs paysagers et leur dynamique d'évolution

Un paysage est le fruit (spatial) de la relation entre un milieu naturel initial et les activités d'une communauté humaine dont les coutumes, la technologie, les modes d'activité économique, etc., évoluent à travers l'histoire.

Ainsi, pour comprendre les paysages du Bec d'Allier et de ses abords immédiats, pour mettre en évidence leur Naissance et leur Histoire, leur logique d'évolution, nous nous attacherons à :

- analyser les conditions naturelles initiales (géomorphologie, réseau hydrographique, climat, biotopes, ...) ;
- étudier les pratiques sociales et techniques des communautés rurales anciennes qui ont utilisé ces milieux ;
- identifier les évolutions récentes qui, parfois, sont moins cohérentes.

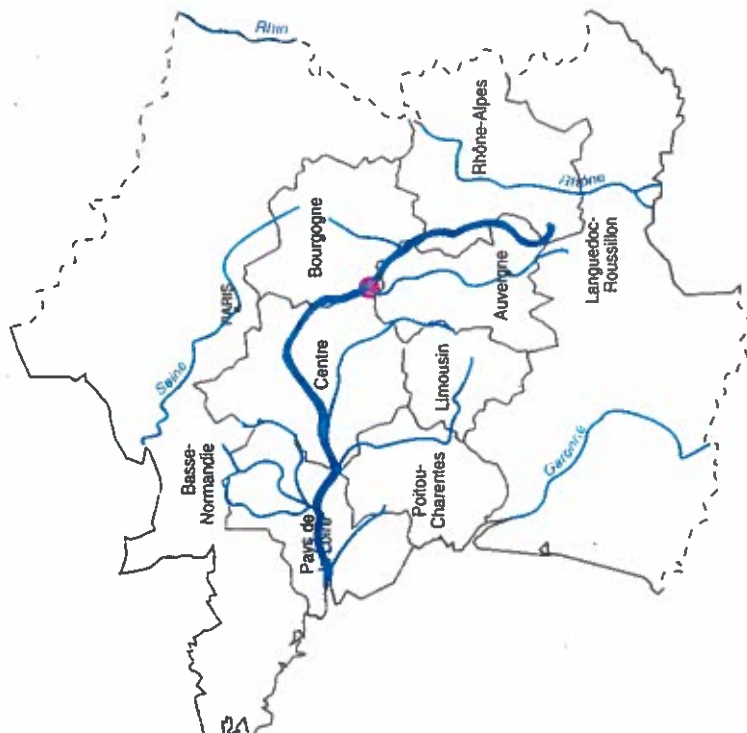
L'aire d'étude apparaîtra structurée en plusieurs secteurs paysagers liés à la conformation des milieux naturels (plaine alluviale plus ou moins inondable, coteaux, ...) ainsi qu'aux modes anciens et actuels d'occupation du sol et de l'utilisation des ressources locales.

Les dynamiques (positives et négatives) qui font évoluer les différents secteurs, seront également mises en évidence par l'analyse :

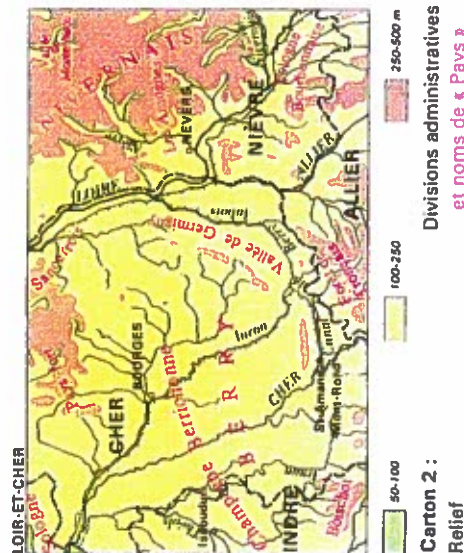
- des tendances d'évolution récente de l'utilisation du sol,
- des projets d'aménagement et de développement (analyse des POS, ...).

- des phénomènes agricoles, forestiers, touristiques, urbains, économiques qui concourent à cette évolution.

Ainsi, la vocation de chaque ensemble paysager dans le secteur du Bec d'Allier sera mise en évidence, et en particulier leurs enjeux patrimoniaux et touristiques.



Carte extraite de "La Loire"
Édition Privat

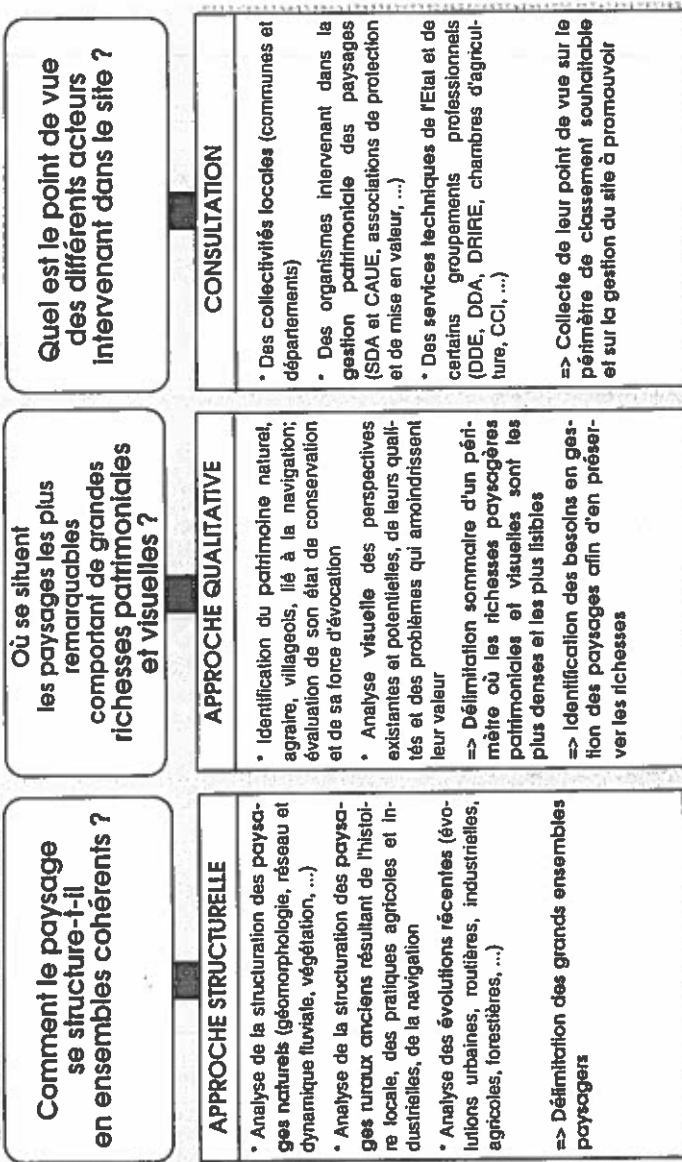


Extrait de la carte de la végétation de la
France du CNRS - n 40 -

Carton 2 :
Relief
Divisions administratives
et noms de « Pays »

DÉMARCHE D'ÉTUDE EN VUE DE DÉLIMITER UN PÉRIMÈTRE DE PROTECTION ET D'ÉLABORER LES PRINCIPES DE SA GESTION DANS LE SECTEUR DU BEC D'ALLIER

DIAGNOSTIC DE LA SITUATION ACTUELLE



Quelles est la vulnérabilité des paysages face aux pressions d'évolutions actuelles ?

- pressions de développement urbain, routier, de gravières ;
- intensification agricole ou déprise agricole ;
- abandon de bâtiments, renouvelons plus ou moins respectueuses du style local, ...

Quels sont les enjeux et la valorisation de chaque paysage ?

- enjeu patrimonial
- enjeu pour l'image de marque
- enjeu pour la qualité du cadre de vie
- enjeu pour le tourisme et les loisirs
- enjeu économique

DÉLIMITATION DU PÉRIMÈTRE DE PROTECTION SELON QUATRE CRITÈRES :

- la cohérence des paysages,
- la forte densité en richesses patrimoniales et visuelles,
- la vulnérabilité face aux évolutions actuelles,
- les possibilités de valorisation pour les loisirs et le tourisme

ÉLABORATION DES PRINCIPES DE GESTION ET DE RÉHABILITATION

pour le site proposé au classement et pour ses zones d'approches

2. L'approche sensible et qualitative : la valeur de chaque secteur paysager, les problèmes paysagers nécessitant une gestion appropriée

Le paysage dans le secteur du Bec d'Allier comporte de multiples richesses, provenant de la rareté et de la diversité biologique de la plaine inondable, d'une forme originale de valorisation agricole, de l'histoire particulière du site et notamment en ce qui concerne l'histoire liée à la navigation sur les cours d'eau et sur les canaux, ainsi que de multiples points de vue et perspectives remarquables.

Il s'agit donc de délimiter les espaces où ces différentes richesses patrimoniales et visuelles se cumulent, s'associent, donnant lieu à des paysages de grande valeur.

La qualité de conservation du patrimoine paysager sera également étudiée, afin de délimiter les secteurs associés aux sites majeurs qui nécessiteraient une gestion appropriée.

3. L'approche sociale et culturelle : le point de vue des différents groupes d'acteurs locaux et leur adhésion au projet de protection et de gestion du site

Il n'existe plus actuellement de communauté rurale homogène qui s'approprie fortement un paysage donné. Il paraît donc utile de comprendre la perception culturelle des paysages propre à chaque groupe d'acteurs concernés par l'aménagement du secteur du Bec d'Allier. Cela afin de déterminer une démarche qui les associe à la gestion des sites protégés.

Les différents points de vue sur la question pouvant être orientés par les projets d'aménagement de certains acteurs (en ce qui concerne par exemple le développement de gravières ou de routes), il nous faudra donc repérer et analyser ces projets.

Une présentation des différentes attentes, des intérêts en jeu dans les secteurs concernés sera faite, afin de mettre en évidence les points qui rencontreront un consensus entre les acteurs, et ceux sur lesquels les avis divergent.

4. La proposition d'un périmètre de protection et des orientations de gestion

La proposition d'un périmètre de protection se fera sur la base de deux principaux critères :

- un critère de cohérence du secteur, celui-ci devant porter autant que possible sur des secteurs formant un tout homogène, et dans lesquels les évolutions récentes (extensions urbaines banales et déstructurées notamment) ne portent pas un préjudice irréversible au caractère patrimonial des paysages ;
- un critère d'intérêt du patrimoine et de qualité des perspectives, les secteurs de plus forte concentration de ces richesses justifiant leur préservation et leur mise en valeur.

Les grands principes qui guideront la gestion du site, ainsi qu'un programme d'actions succinct pour sa valorisation seront également établis.

LA FORMATION DES PAYSAGES DANS LE SECTEUR DU BEC D'ALLIER À TRAVERS LEUR HISTOIRE NATURELLE ET HUMAINE : STRUCTURE DU PAYSAGE ET VOCATION DES ENSEMBLES PAYSAGERS

1. Les facteurs naturels de la formation des paysages et le rôle structurant de la Loire et de l'Allier

- a) La structuration des espaces par la géomorphologie et le réseau hydrographique
- b) Le climat, la structure des biotopes



Page 7

2. L'organisation ancienne des espaces ruraux : grands domaines et semi-bocage

- a) L'occupation du sol à la fin du XVIIIème siècle
- b) L'évolution de l'occupation du sol entre 1903 et 1950 et les paysages conséquents
- c) Les paysages anciens illustrés par quelques cartes postales



Page 10

3. L'histoire locale de la Navigation et sa contribution à l'enrichissement des paysages du secteur du Bec d'Allier

- a) La navigation ancienne sur les cours d'eau puis sur les canaux
- b) Les hameaux liés à la navigation sur la Loire et l'Allier
- c) Les ouvrages et les paysages de la fin du XIXème siècle liés à la navigation sur les canaux



Page 17

4. Les évolutions récentes et leur impact sur les paysages

- a) Les paysages en 1996 : évolutions récentes et pressions de développement
- b) Quelques précisions au sujet des évolutions urbaines (population, habitat) et routières
- c) Quelques précisions au sujet des évolutions agricoles
 - d) Quelques précisions au sujet des pressions d'aménagements des voies d'eau et d'extraction de granulats
- e) La valorisation touristique des espaces aux environs du Bec d'Allier



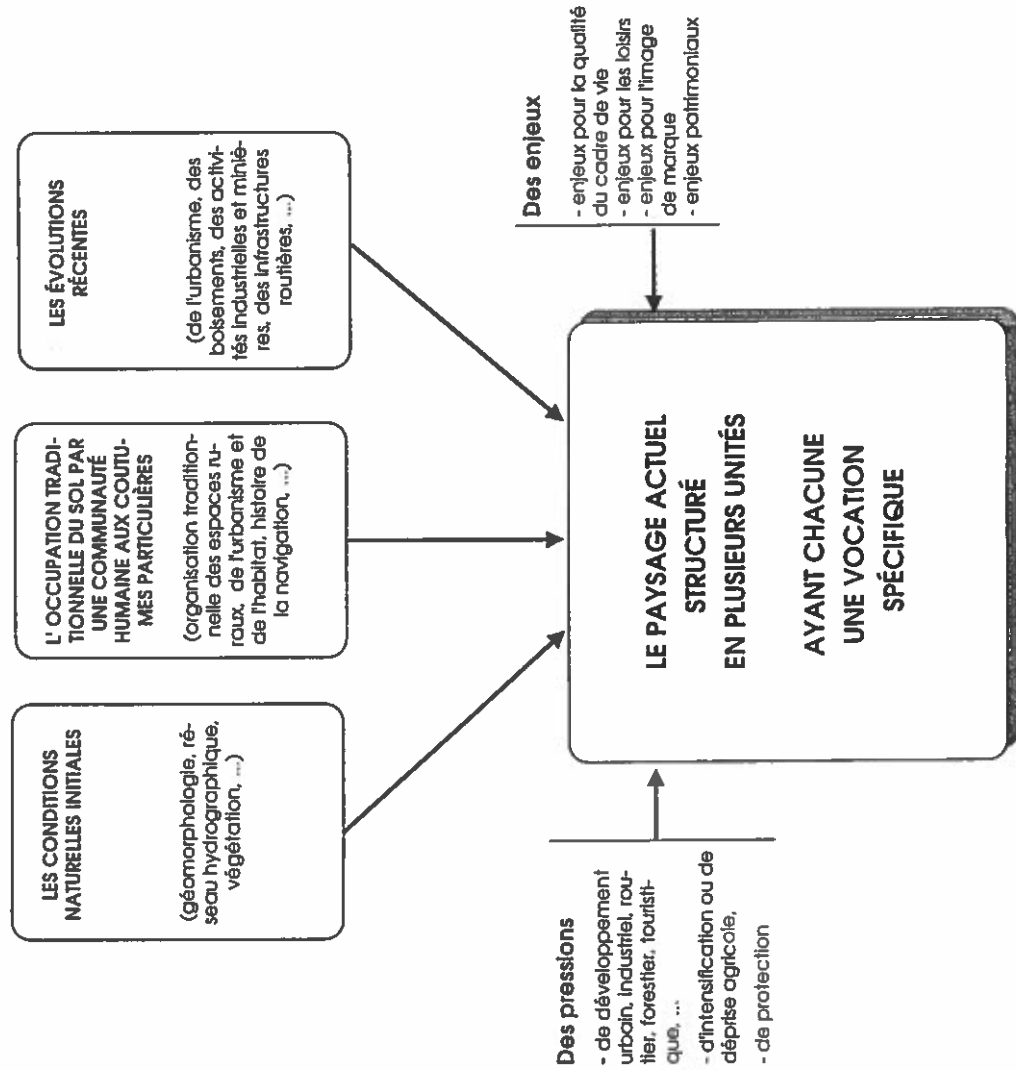
Page 21

EN BREF

5. Les grandes structures du paysage dans le secteur du Bec d'Allier et leur vocation dans l'aménagement global du secteur

Page 28

L'APPROCHE STRUCTURELLE



Comment le paysage se structure-t-il en ensembles cohérents ?

Il est souhaitable que le périmètre de site classé porte autant que possible sur un ensemble paysager cohérent.

Aussi, nous avons étudié la structuration des paysages dans le secteur du Bec d'Allier telle qu'elle apparaît actuellement, sachant que celle-ci résulte d'une longue histoire naturelle et humaine. Seuls quelques étapes de cette histoire sont présentées dans ce chapitre, à partir des cartes suivantes en ce qui concerne l'histoire de l'occupation humaine du site :

- les cartes anciennes d'occupation du sol de Cassigny (levée de 1750 à 1790), la carte d'Etat Major hachurée levée de 1818 à 1889, et remise à jour en ce qui concerne les grandes infrastructures et les extensions urbaines par rajout sur le cuivre d'origine ;
- les photos aériennes de 1949 reportées sur les fonds de plans hachurés qui étaient les seuls existant en 1950 ;
- les photos aériennes de 1993, qui ont permis une remise à jour du fond de plan à courbes de niveau de 1983.

Que reste-t-il du patrimoine ancien ?

L'histoire de la construction des paysages naturels du secteur du Bec d'Allier n'a pas été illustrée dans ce document. Seule la forme actuelle des milieux naturels et leur rôle dans la structuration des paysages ont été présentés, à partir de :

- la carte géologique au 1/50 000ème du BRGM ;
- diverses publications concernant la richesse biologique de la plaine alluviale de la Loire qui ont été réalisées dans le cadre du programme européen Life "Loire Nature" notamment pour le compte du Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons et du W.W.F. France ou qui sont parues dans la revue Patrimoine Naturel de Bourgogne. Elles expriment l'état actuel des écosystèmes dans la plaine alluviale, après plusieurs siècles d'une exploitation humaine forte qui n'a progressivement été abandonnée dans certains secteurs que depuis la création du Canal Latéral de la Loire et du chemin de fer à la fin du XIXème siècle.

Ainsi, le chapitre suivant présente :

1. La structuration des paysages selon la géomorphologie, et selon quelques écosystèmes de la plaine alluviale
2. La structuration des paysages ruraux anciens résultant de l'activité agricole
3. La structuration des paysages résultant de l'histoire de la navigation
4. La structuration des paysages résultant des évolutions récentes
5. Les ensembles paysagers ont été déterminés à partir de ces analyses, en tenant compte des pressions de développement actuelles et des enjeux paysagers qui accompagnent les différents secteurs.

NB : Pour alléger la présentation de ces analyses, seuls quelques croquis rendant compte de manière synthétique des cartes d'analyse sont présentées dans ce chapitre. Les cartes détaillées sont jointes en annexe.

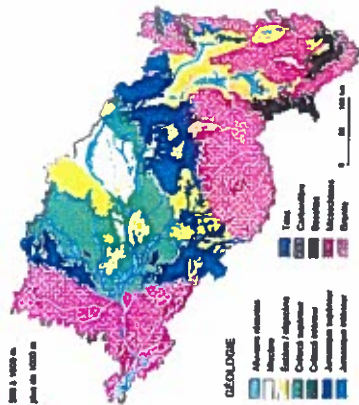
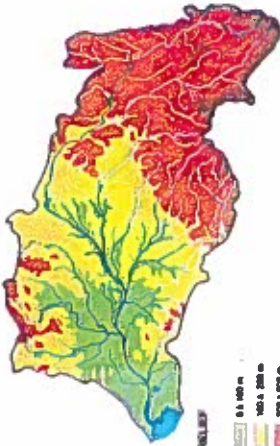
1. Les facteurs naturels de la formation des paysages et le rôle structurant de la Loire et de l'Allier

- a) La structuration des espaces par la géomorphologie et le réseau hydrographique
- b) Le climat, la structure des biotopes



a) La structuration des espaces par la géomorphologie et le réseau hydrographique

Le Bec d'Allier dans le contexte géomorphologique du Bassin de la Loire



Extrait de Rivière et vallées de France - LA LOIRE éd. Privat - croquis Géo Signal

	Cours d'eau
	Alluvions récentes
	Terrasses d'alluvions anciennes, alluvions et colluvions dans les fonds de vallons
	Limons et argiles de décalcification
	Sables du Bourbormais (dépôts fluvio-lacustres du Pliocène)
	Calcaires et marnes du Callovien et de l'Oxfordien
	Calcaire mameux, pierre peu gélive à patine grise (la Pierre d'Apremont)
	Calcaire dur cristallin à patine jaune du Bajocien inf. et moyen ("Pierre de Marzy")
	Marnes et argiles liasiques, qui donnent lieu à de bonnes terres agricoles

DÉPÔTS SÉDIMENTAIRES DU SECONDAIRE DANS LA COURONNE DU BASSIN PARISIEN

DIREN BOURGOGNE - DIREN CENTRE - 1996
DAT CONSEILS 68470 STORCKENSOHN

La Loire : un grand fleuve d'intérêt européen

La Loire est le quatrième fleuve d'Europe et le premier de France par sa longueur (environ 1 000 km). Elle est le seul fleuve ayant conservé un caractère sauvage, non emboîté ni endigué sur une importante partie de son cours.

Le maintien jusqu'à nos jours d'une certaine liberté de divagation du cours d'eau dans son lit majeur donne lieu à une grande variété de milieux naturels et à une grande diversité biologique. Une telle situation est devenue rare en Europe, de sorte que la Loire a été distinguée par l'Union Européenne, et bénéficie d'un programme LIFE, instrument financier pour en préserver la biodiversité.

L'Allier, frère jumeau de la Loire, qui suit un parcours similaire au travers du Massif Central jusqu'à sa jonction avec le fleuve (au Bec d'Allier), offre également une grande richesse de milieux.

Quelle est la spécificité des paysages de la Loire ou le veu du Bec d'Allier ?

La Loire et l'Allier, nés respectivement à 1 408 m et 1 503 m d'altitude, traversent les vallées profondes qu'ils ont creusées dans les roches basaltiques et cristallines du Massif Central. Ce n'est qu'à partir de Roanne pour la Loire et des limagnes pour l'Allier, que leur plaine alluviale s'élargit et que leur pente s'adoucit.

Dans les environs du Bec d'Allier, la Loire et l'Allier entrent dans les premières couronnes sédimentaires du Bassin Parisien. Leur paysage se modifie en conséquence, les cours d'eau longent désormais les fronts de côtes des plateaux calcaires et un certain nombre de buttes téméraires. Par ailleurs, d'importants atterrissements de sables sous forme de grèves ou d'îles accompagnent le ralentissement des cours d'eau.

A noter que c'est à partir de sa confluence avec son principal affluent l'Allier, que la Loire se gonfle pour devenir un grand fleuve. La côte de Marzy offre un panorama remarquable vers cette confluence, vers les milieux naturels des cours d'eau, îles, grèves, ripisylves, ... ainsi que vers les milieux humanisés des villages de manoirs, pont-canal, grands domaines agricoles, château d'Apremont dans le lointain, ...

La géomorphologie du secteur du Bec d'Allier se structure en cinq grands ensembles paysagers :

Le secteur du Bec d'Allier occupe une situation particulière à la limite des deux grands blocs constitutifs du Bassin Parisien, le bloc armoricain à l'Ouest et le bloc bourguignon à l'Est. Cette zone de fragilité (viche en failles de direction méridienne) a joué à plusieurs reprises au cours de l'histoire géologique ; elle explique la variété et la puissance des différentes strates rocheuses dans ce secteur, ainsi que la présence du bassin d'effondrement de la Loire, prolongé en amont par le bassin d'effondrement de l'Aubois et de l'Allier. C'est probablement la présence d'une faille de direction E/O au Sud de Nevers et de Marzy, qui explique également l'orientation prise par la Loire à ce niveau là.

Les plaines alluviales de la Loire et de l'Allier structurent fortement le paysage

Elles offrent un paysage particulièrement riche résultant de la divagation des cours d'eau : lit mineur de grande envergure, bordé de bancs de sables et parsemé d'îles en nasses, méandres, chenaux multiples, bras morts, pous, ruisseaux tels que le ruisseau de la Vieille Loire qui se transforme en ruisseau de la Bouille, etc... Le lit mineur, façonné par la dynamique fluviale, présente un étagement de terrasses d'alluvions dont les plus anciennes sont les plus hautes, ainsi qu'une variété de micro-reliefs (bombement médian et dépression latérale par exemple, berges à pentes douces ou berges sapées, surélévation au niveau d'un affleurement du socle calcaire) qui dans ce milieu inondable jouent un rôle considérable pour l'implantation des communautés végétales et animales, ainsi que pour l'implantation ultérieure des communautés humaines.

Le plateau de Nevers et Marzy, en rive droite de la Loire

Le calcaire dur cristallin du Bajocien, la pierre de Marzy, pose une barrière compacte que contourne la Loire lors de sa confluence avec l'Allier et offre un promontoire de vision exceptionnelle. La présence d'une faille et d'un petit bassin d'effondrement séparent cette côte de la puissante assise des calcaires et marnes du Callovien et de l'Oxfordien sur lesquels s'étend maintenant la ville de Nevers. Ces calcaires comportent plus loin des collines fermées, qui ont été exploitées à Fourchambault, Garchies, Germigny, ...

Le plateau d'Apremont et de Cuffy, en rive gauche de la Loire et de l'Allier

La "pierre de Marzy", calcaire compact, se rencontre à nouveau sur la côte de Cuffy, qui apparaît de ce fait bien dessinée. Elle se prolonge au sud par un calcaire bathonien, la pierre d'Apremont. Il s'agit d'un calcaire argileux gris clair à jaune, non gélif, qui a été fort apprécié pour des constructions monumentales telles que le château de Chambord, la cathédrale d'Orléans, l'église St-Solenn de Blois par exemple (et cela d'autant plus que les carrières jouxtaient l'Allier, ce qui facilitait le transport des pierres). Ces calcaires sont également riches en coquilles ferrugineuses, exploitées notamment dans la vallée de l'Aubois. Le socle de marnes et de calcaires est recouvert par les sables du Bourbormais, dépôts fluviaux anciens de sables, d'argiles et de galets, qui parsèment le fossé d'effondrement de la Loire. Ces sols peu fertiles sont consacrés aujourd'hui encore à l'exploitation du bois.

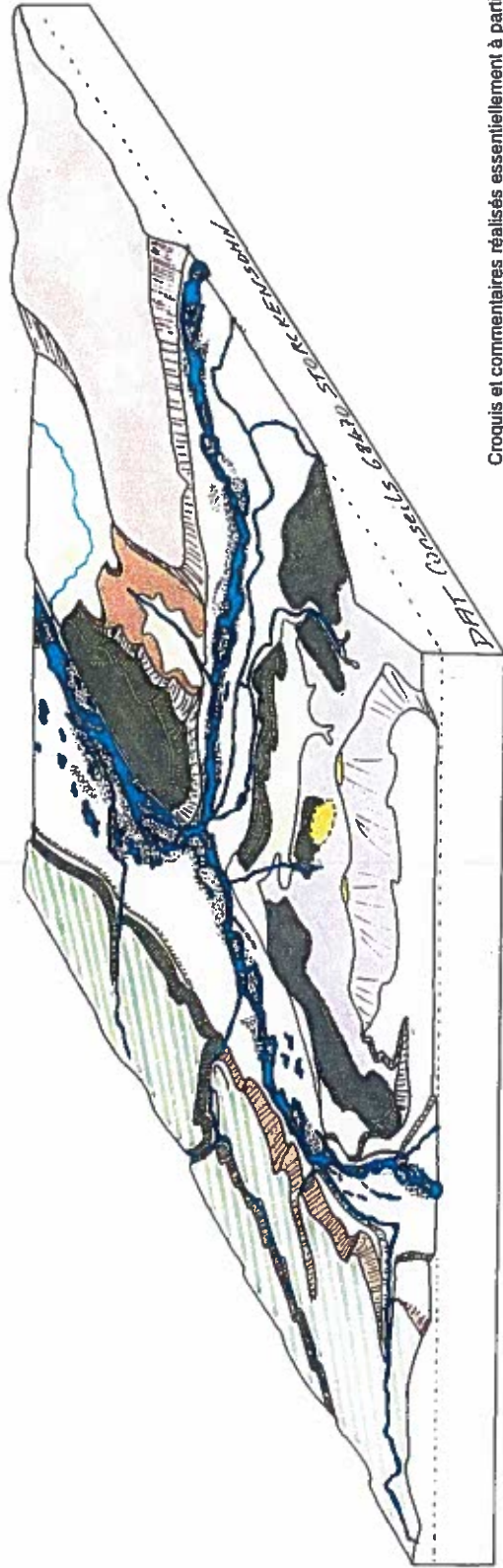
Les collines liasiques entre Loire et Allier

Elles sont formées de marnes et argiles liasiques, aux formes molles, qui donnent lieu à des sols riches propices à l'agriculture. Cet ensemble de paysages s'ordonne autour d'une crête d'orientation Est/Ouest, de Thér à Aglan, à partir de laquelle les vallées de la Loire et de l'Allier se perçoivent dans le lointain.

Des cotecaux en bordure de plateau qui délimitent la plaine alluviale

Bien que sur un plan géologique, les cotecaux peuvent être assimilés aux plateaux calcaires qu'ils délimitent, ils s'en distinguent par leur morphologie. Aussi, les cotecaux les plus abrupts, les mieux dessinés, seront distingués dès à présent, à savoir : la côte de Nevers et de Marzy, orientée au Sud et qui surplombe directement la Loire ; ainsi que les côtes de Cuffy et d'Apremont, orientées à l'Est, qui ont accueilli les bourgs centres des villages de ce secteur et cela d'autant plus qu'ils ont joué et jouent encore un rôle spécifique par rapport à l'implantation humaine et par rapport à leur intérêt pour les paysages.

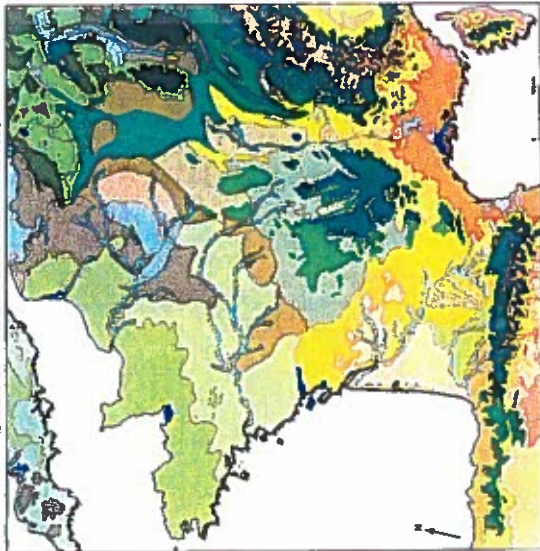
La colonisation végétale et animale, mais également la colonisation humaine, se sont inscrites dans les grandes structures du paysage ainsi délimitées par la géomorphologie.



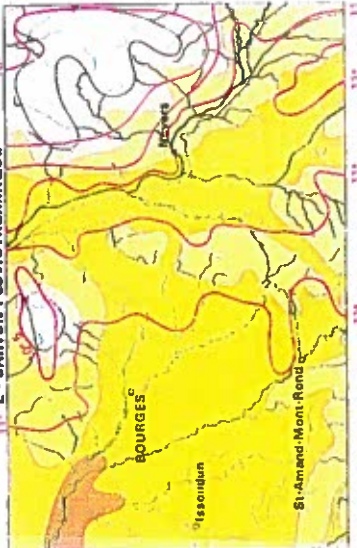
Croquis et commentaires réalisés essentiellement à partir de la carte géologique au 1/50 000ème du BRGM

b) Le climat et la structure des biotopes

Carte de la végétation climacique de la France
Extrait de l'Atlas de France - Ed. Reclus 1995



E - CARTON PLUVIOTHERMIQUE



Carte de la végétation de la France du CNRS

- La Loire et l'Allier sont remarquables par l'existence d'une dynamique fluviale active qui structure fortement les paysages naturels par la création d'îles, chenaux multiples, bras latéraux, bras morts, lentilles d'eau ou "boires", vasières, ..., par le niveau de la nappe phréatique, créant des biotopes variés aptes à accueillir des communautés végétales et animales très diverses, tels que par exemple :
 - les grèves basses exondées en période estivale qui offrent des conditions semi-tropicales propices au développement des Bidens, Renouées, Pied-de-coq sur les sols les plus riches et aux sautels sur les sols les plus pauvres ;
 - les berges soumises à de forts courants propices aux plantes à système racinaire puissant ;
 - les parties supérieures des grèves, au climat semi-désertique propices aux plantes de caractère méditerranéen (Genêt purgatif, ...) ;
 - sur les grèves élevées peut se développer une forêt alluviale de bas niveau riche en saules appêtés verdieux, suivie d'une ripisylve plus évoluée où apparaissent le Frêne, le Chêne et l'Orme souvent assaillis de lianes (Vigne vierge, Clématite blanche, Houblon et Lierre).

La végétation climacique dans le secteur du Bec d'Allier

La végétation potentielle, qui existerait sans l'intervention humaine dans le secteur du Bec d'Allier (la végétation climacique), consisterait en différents types de forêts accompagnées des séries végétales qui leur sont associées. Seules quelques grèves fréquemment remaniées par la dynamique fluviale en bordure des cours d'eau majeurs comporteraient quelques strates herbacées durant leur phase de recolonisation par la végétation.

En effet, le secteur du Bec d'Allier est situé au point de jonction entre la chaîne ligérienne (chêne mixte thermophile à chênes Pubescents, qui se développe dans les secteurs les plus chauds) et de la chaîne submontagnarde du Massif Central (chênes pédonculés parsemés de charmes, houx, bouleaux et hêtres, parfois de châtaigniers). La série hêtre-chêne sessile avec charmes est présente plus au Sud (forêt de Tronçais par exemple) et au NE de Nevers sur des sols plus froids et plus humides. Ainsi, ce secteur est situé au cœur de la grande zone française de production de chênes, essence qui a été souvent favorisée afin de répondre aux besoins du marché. La végétation climacique des bords de Loire et d'Allier correspond quant à elle, aux forêts des plaines fluviales humides : aulnaies et saulaies à chênes, frênes et ormes.

Ces forêts ont été largement exploitées, et défrichées pour faire place aux cultures. Mais elles tendent à se reconstituer dans les zones abandonnées de l'agriculture, dans la plaine alluviale inondable et par exemple sur les coteaux des bords de Loire et d'Allier, où elles passent par plusieurs stades de reconstitution : fourrés de Prunelliers, d'Églantiers, de Cornouillers et d'Érables par exemple.

Les plaines inondables de la Loire et de l'Allier possèdent des milieux naturels particulièrement riches

La grande richesse des milieux humides actuels de la plaine alluviale de la Loire et de l'Allier est étroitement dépendante :

- d'une part de la dynamique de ces cours d'eau, qui transporte de l'amont vers l'aval des graines, bulbes, plantes ..., qui façonne les grèves, bras morts plus ou moins anciens et isolés, et qui de ce fait joue un rôle important pour la colonisation de biotopes très variés par

des communautés végétales ou animales adaptées ;

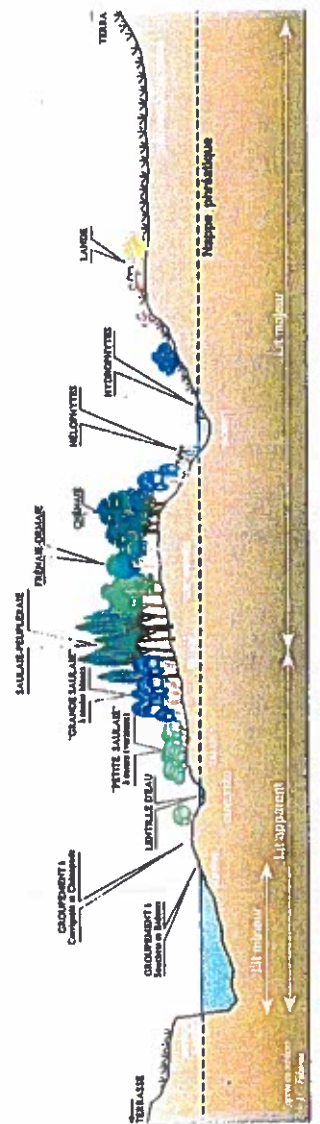
- d'autre part de l'activité humaine, qui a façonné les milieux ouverts de prairies extensives à l'écologie riche, qui a exploité puis abandonné certaines berges (les vasières sur les grèves d'Apremont et de Cully par exemple) les rendant ainsi à un équilibre naturel après divers stades intermédiaires ; par ailleurs, il est difficile d'évaluer l'impact de l'homme dans l'extension de certaines essences, les diverses espèces de saules par exemple, qui ont été très recherchées pour la vannerie, le bois de chauffage ou pour la confection des "rouettes" servant à lier les trains de bois transportés par voie d'eau.

Ainsi, l'histoire naturelle et l'histoire humaine sont étroitement imbriquées dans la construction des paysages naturels tels qu'ils apparaissent actuellement le long de la Loire et de l'Allier.

La végétation particulière des plaines alluviales de la Loire et de l'Allier a fait l'objet de multiples écrits, qui en soulignent la diversité et l'intérêt : outre les inventaires ZNIEFF, on peut citer l'étude et la cartographie des groupements végétaux de la Loire Nivernaise en amont de Nevers, de Nevers à Cosne-sur-Loire et de l'Allier Nivernais en 1993/94 (*), ainsi que d'autres documents réalisés dans le cadre du programme européen LIFE "Loire Nature", un mémoire d'étudiant du laboratoire de Phytécologie de l'Université de Metz concernant les forêts alluviales des lits majeurs de l'Allier et de la Loire moyenne entre Villeneuve-Allier et Charité-Loire, des articles dans la revue "Patrimoine naturel de Bourgogne", etc. Outre l'intérêt patrimonial que représentent les milieux humides des vallées de la Loire et de l'Allier, on peut également signaler l'intérêt qu'elles représentent pour l'observation scientifique et la compréhension des systèmes fluviaux où la dynamique fluviale peut encore s'exercer librement.

Entrer dans le détail de la richesse écologique de la plaine alluviale dépasserait le cadre de cette étude. Seule est évoquée ici de manière schématique la structure de ses milieux naturels, tandis que dans le chapitre II, les secteurs de plus grande valeur biologique, telle qu'elle a été définie dans l'étude des milieux naturels mentionnée ci-dessus (*) ou telle qu'elle apparaît dans certains inventaires écologiques, seront un des critères pris en compte pour proposer une délimitation de site méritant le classement.

COUPE DE LA VÉGÉTATION
DANS LA PLAINE ALLUVIALE DE LA LOIRE
(Extrait de patrimoine naturel de Bourgogne n 2 - 1994 - J.-C. Febres)





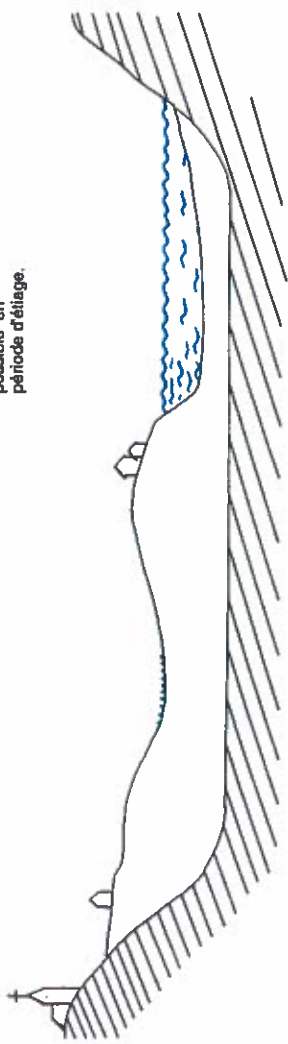
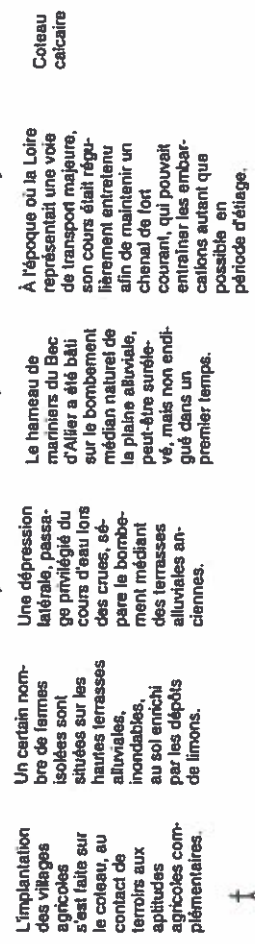
2. L'organisation ancienne des espaces ruraux : grands domaines et semi-bocage

- a) L'occupation du sol à la fin du XVIIIème siècle
- b) L'évolution de l'occupation du sol entre 1903 et 1950 et les paysages conséquents
- c) Les paysages anciens illustrés par quelques cartes postales

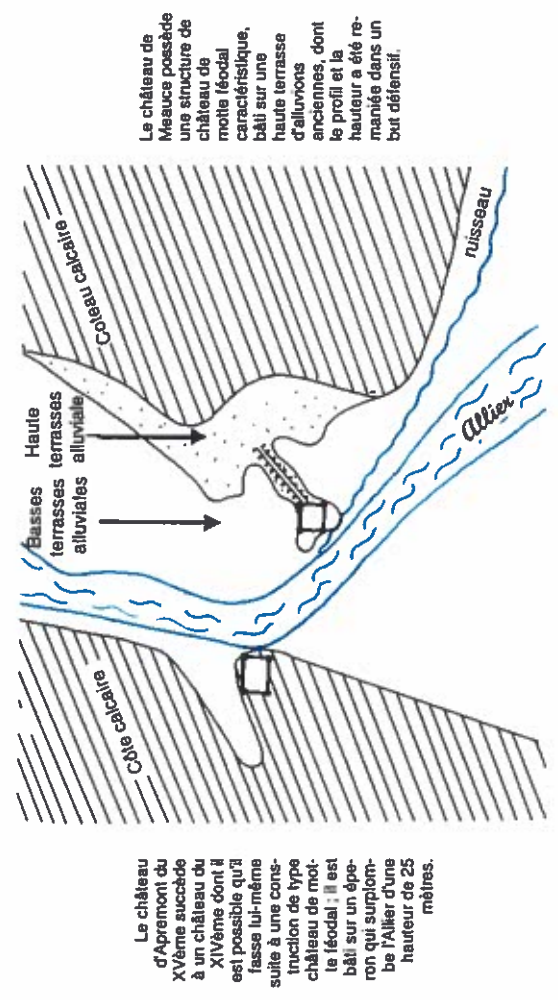
a) L'occupation du sol à la fin du XVIIIème siècle

Principe de l'insertion dans la plaine alluviale de l'ancien port du Bec d'Allier Coupe schématique de la plaine alluviale au niveau hameau du Bec d'Allier

Les vents d'Ouest dominants tendent à pousser le cours d'eau vers l'Est, contre la berge calcaire.



Principe de l'insertion dans le site des châteaux de Meauce et d'Apremont



Le château d'Apremont du XVème succède à un château du XIVème dont il est possible qu'il fasse lui-même suite à une construction de type château de moine (féodal) : il est bâti sur un éperon qui surplombe l'Allier d'une hauteur de 25 mètres.

Le château de Meauce possède une structure de château de moine féodal caractéristique, bâti sur une haute terrasse d'alluvions anciennes, dont le profil et la hauteur a été remaniée dans un but défensif.

L'organisation des espaces à la fin du XVIIIème siècle (carte de Cassini)



La Loire prend sa source au Mont Jerbier de Jorcs tout proche de la vallée du Rhône et, traversant la France sur plus de 1000 km, elle relie ainsi le bassin méditerranéen à l'océan atlantique. Aussi, elle a de tout temps été un axe de circulation important, tant pour les invasions (par exemple romaines et plus tard normandes) que pour le commerce.

Dans le secteur du Bec d'Allier, de multiples ports attestent de ce dynamisme : le grand port de Nevers au croisement de la voie de navigation de la Loire et de la route Paris/Lyon ; les nombreux petits ports qui s'égrainent le long de la Loire et de l'Allier en rive berrichonne (le port d'Apremont cité par F. de Person dans son ouvrage "Bateaux de la Loire" ; R. Dion cite de plus dans son ouvrage "Histoire des levées de la Loire" le port de Givry dont la mention apparaît en 1178 sous le nom de Portus de Givriaco et le port du Bec d'Allier, encore bien conservé, dont la mention apparaît en 1356 sous le nom de Portus de Conflant).

La carte ci-dessous du XVIIIème siècle, bien qu'approximative, montre que, dans les environs du Bec d'Allier, un seul pont traversait la Loire au niveau de Nevers sur la route Paris/Lyon. Un bac existait dès cette époque reliant la pointe du plateau de Marzy au hameau du Bec d'Allier qui se trouvait occuper ainsi une position intéressante pour le négoce, bien que de caractère plus local que Nevers. Ce ne sera que plus tard qu'un second bac reliera les rives nivernaise et berrichonne au niveau de Meauce/Apremont (il apparaît sur les cartes de la fin du XIXème siècle).

Les ensembles ruraux délimités par la Loire et l'Allier possèdent chacun, dès cette époque, une structure qui leur est particulière : ainsi un grand vignoble occupait le plateau de Nevers au XVIIIème siècle ; l'Entre Loire et Allier est déjà largement ouvert par l'agriculture ; tandis qu'en rive gauche de la Loire et de l'Allier, le plateau forestier, parcouru de vallons aux multiples retenues d'eau, présente un front ouvert par l'agriculture le long des cours d'eau. Le réseau de villages, hameaux et fermes isolées était largement en place dès le XVIIIème siècle : village de St-Baudouin, la Pétroque, la Saulay en rive droite de la Loire par exemple ; le Mou, Sully, le Marais, le Colombier, les Barilliers, la Grâce, Gimouille, Meauce, etc. entre Loire et Allier ; la Molle, les Couanons, Givry, Crille, les Joignaux, l'Aubray, la Presles, les Ninans, le Guétin, les Lorrains, Apremont, etc... en rive gauche de la Loire et Allier.

b) L'évolution de l'occupation du sol entre 1903 et 1950 et les paysages conséquents

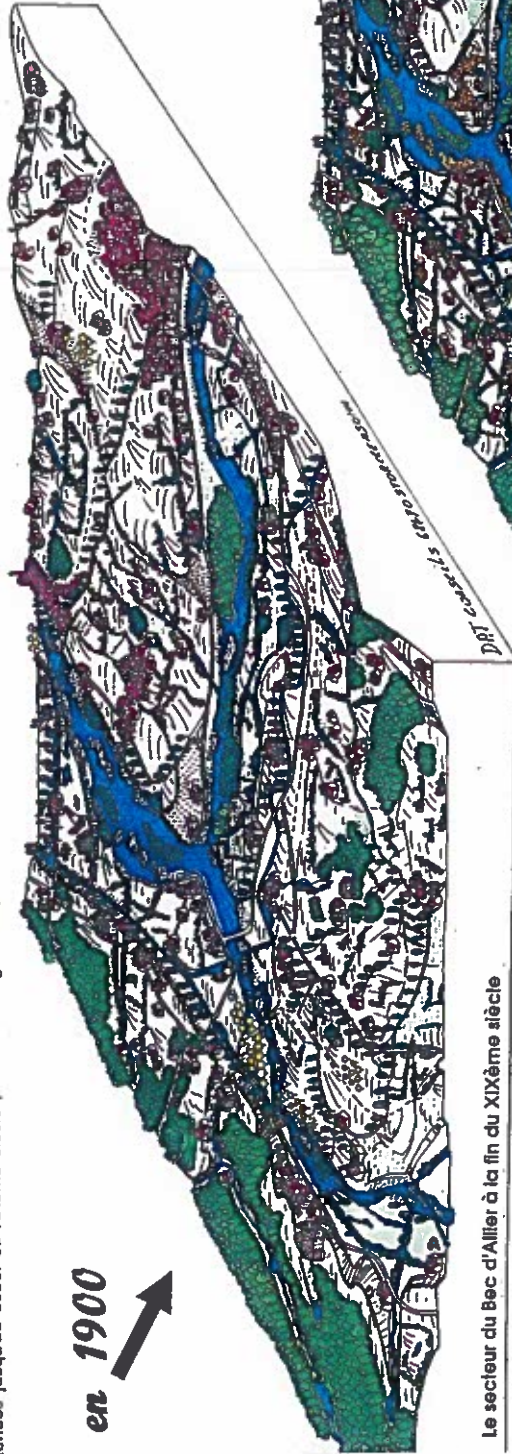
Les paysages ruraux à la fin du XIX^{ème} siècle sont marqués par un habitat dispersé, par le semi-bocage à larges mailles qui correspond à de grandes propriétés agricoles, par de nombreux alignements d'arbres qui soulignent le tracé des voies de circulation majeures et des canaux ; ils s'organisent selon les 5 grandes structures paysagères mises en évidence lors de l'analyse géomorphologique :

- la plaine alluviale et notamment les berges de la Loire et de l'Allier, même si elles ne connaissent plus une activité aussi intense que par le passé depuis la construction de la voie ferrée à la fin du XIX^{ème} siècle et depuis l'ouverture du Canal Latéral à la Loire en 1838, restent néanmoins très humanisées ; la culture céréalière est très développée même sur les terrains humides drainés ou cultivés en planches ; vergers et prés de fauche peuvent également y être observés ; la pêche de l'Alce, du Saumon, de l'Anguille, etc... est encore active au début du siècle ; la Loire et l'Allier servent abondamment aux besoins domestiques, pour le travail des lavandières ; l'osier est encore largement utilisé... On peut y noter la présence d'un intéressant patrimoine bâti, qu'il s'agisse du hameau de marins du Bec d'Allier, des maisons fortes moyen-âgeuses de Meauce ou du Marais, de fermes isolées, etc...

- les coteaux ont accueilli les bourgs centres sur la rive berrichonne ainsi qu'un certain nombre de châteaux (châteaux d'Aprémont, de Presles, du Veullin) ; en rive droite de la Loire, ils comportent un vignoble dont quelques parcelles se sont maintenues jusqu'au début du XX^{ème} siècle ; de manière générale, les coteaux sur-

plombant la Loire et l'Allier sont très largement cultivés et seule une faible pression urbaine s'observe à proximité de Nevers ; on peut souligner l'histoire originale du bourg centre d'Aprémont, intégralement racheté et rénové par la famille Schneider à la fin du XIX^{ème} siècle, donnant lieu ainsi à un patrimoine pittoresque :

- le plateau de Nevers et de Marzy en rive droite de la Loire est dominé par la culture céréalière, et offre, comme dans l'ensemble de ce secteur, un paysage de semi-bocage à grandes mailles, plus développé dans les zones humides (certaines mailles bocagères proviennent en effet de la pousse d'arbres le long des canaux de drainage) ; dès cette époque, les villes et villages à l'origine du dépeuplement urbain dans la seconde moitié du XX^{ème} siècle sont en place : Nevers, Marzy ainsi que Fourchambault, commune née du développement de la métallurgie locale en 1856 ;
- les collines d'entre Loire et Allier, aux terrains liasiques propices à la céréaliculture, offrent un paysage agricole souvent organisé autour de grandes demeures, d'origine noble ou créées au XIX^{ème} siècle ; les paysages sont rythmés par les nombreux alignements d'arbres le long des routes et par les haies bocagères ;
- en rive gauche de l'Allier et de la Loire, la structure des paysages prend une orientation N/S, les terrains agricoles s'étendant entre les vastes chenaux des forêts d'Aprémont, bois de Ribaudières et bois de Lieu qui ont été maintenus sur les sables du Bourbonnais, tandis que les terres cultivées parsemées de fermes isolées sont situées en bordure orientale du plateau, à proximité des terroirs de la plaine alluviale.



Le secteur du Bec d'Allier à la fin du XIX^{ème} siècle

	habitat groupé et dispersé ancien		Friches
	habitat groupé et dispersé récent		Haies
	Bâtiments industriels		Alignements d'arbres
	Terres cultivées		Routes
	Vigne		Voie de chemin de fer
	Vergers		Cours d'eau, étangs
	Prés et pâtures		Canal

Source : carte d'état major hachurées du XIX^{ème} siècle et début XX^{ème}

en 1900

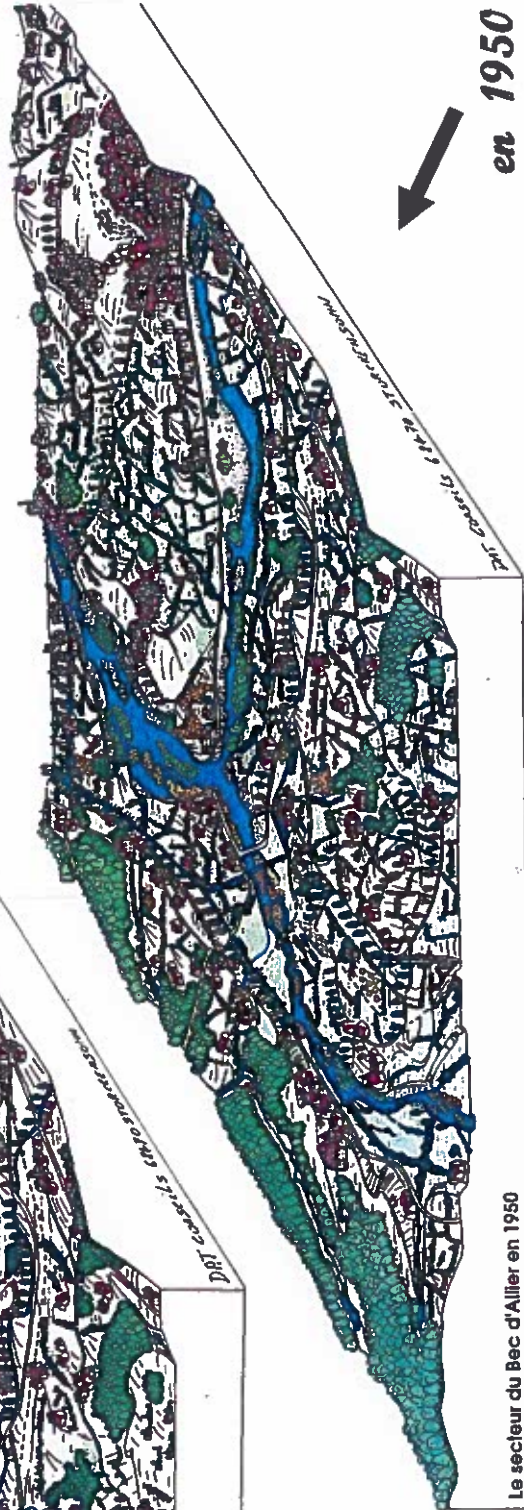
en 1950



Durant la première moitié du XX^{ème} siècle, le paysage rural dans le secteur du Bec d'Allier s'est profondément transformé sous la pression du développement de l'élevage. Le Nivernais, et en particulier le pays d'entre Loire et Allier, a été à la pointe des progrès réalisés dans l'amélioration de la race charolaise et est un exportateur de reproducteurs de grande qualité (Nevers est le siège du Hard-book charolais depuis 1919). Les prairies et le bocage (dont la maille se resserre et se referme) se développent abondamment durant cette période, particulièrement dans les plaines alluviales humides, et dans une moindre mesure sur les plateaux environnants. La thèse de J-B Charrier, disponible à la bibliothèque de Nevers, est riche d'informations concernant l'évolution des modes d'exploitation et des paysages conséquents et apporte quelques éléments de réponse à la forme bocagère actuelle. Par ailleurs, on peut noter que les vergers ont disparu de la plaine alluviale et que les parcelles de vignes sont abandonnées sur les coteaux où elles font place à la friche.

Dès les années 1950, une pression urbaine s'observe en rive droite de la Loire, en périphérie de Nevers et de Fourchambault, et en particulier vers Vauzelles. Mais dans l'ensemble, la structure urbaine des villages évolue peu.

La disparition du rôle de voie de transport de la Loire et de l'Allier entraîne dans un premier temps une diminution de l'entretien des chenaux. La dynamique fluviale évolue avec l'avantage de libérer. L'ancien port du Bec d'Allier est progressivement éloigné du cours d'eau par le dépôt de bancs de sables. Mais en ce début de siècle, l'activité agricole maintient encore des paysages très ouverts le long de la Loire et de l'Allier, les perspectives vers ces grands cours d'eau restent nombreuses depuis les berges et depuis les coteaux.



Le secteur du Bec d'Allier en 1950

c) Les paysages ruraux anciens : les paysages agricoles

Des paysages de bords de Loire très ouverts

Sur les cartes et cartes postales anciennes, les paysages de la plaine fluviale apparaissent très ouverts, la ripsylvie est absente en de nombreux endroits comme on peut l'observer à l'arrière-plan de la carte postale du début du siècle ci-contre (Nevers vue panoramique). Les grèves plus ou moins herbeuses, régulièrement inondées, étaient pâturées en période d'étiage, tandis que les terrasses alluviales plus éloignées des berges comportaient des prairies ou des terres cultivées, dont on aperçoit également la maille bocagère sur la photo ci-contre.

Un semi-bocage à larges mailles qui correspond à de grandes propriétés agricoles

Le bocage local comporte traditionnellement des haies buissonnantes, ponctuées d'arbres à haut jet, notamment des ormes et des chênes pédonculés. En nivernais, dans le secteur du Bec d'Allier, les haies forment un semi-bocage à larges mailles qui n'encloît pas totalement la plupart des parcelles, même au maximum du paysage bocager dans les années 1950. JB Charrier signale que le droit d'enclosure en Nivernais apparaît pour la première fois dans la "Coutume", rédigée par Guy Coquille au XVIII^{ème} siècle, comme signe d'une propriété pleine et entière. Mais ce droit existait avec des réserves et dès cette époque, des champs ouverts cotoyaient des terres encloses, dans cette région limitrophe du grand pays d'openfields au Nord-Est de la France. Un premier type de bocage a pu accompagner le développement de la petite exploitation familiale (en métairies ou en propriétés) et cela entre 1450 et 1700 notamment. Un second type de bocage a été plus ou moins contemporain de la "révolution des enclosures" anglaises et a été le fait des grands domaines voulant se soustraire à la vaine pâture. Enfin, un troisième type de bocage, qui, dans le secteur du Bec d'Allier apparaît dans la première moitié du XX^{ème} siècle, correspond au développement de l'élevage et à la nécessité d'enclore certaines parcelles afin d'éviter la divagation du bétail ; il accompagne le développement de la prairie.

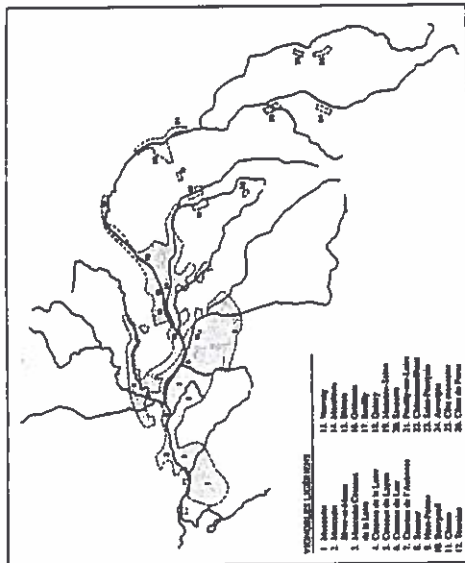
L'élevage pour la sélection, la vente et l'exportation des reproducteurs charolais est une spécialité du Nivernais, et plus spécialement de la petite région entre Loire et Allier. Dès 1919, le Herd-Book de la race a son siège à Nevers, qui organise l'un des plus importants concours agricoles. Le développement de l'élevage au début du XX^{ème} siècle a entraîné une modification des paysages par le développement des herbages et du bocage.



11 - A la Campagne - Le Labourage.

Le vignoble ligérien arrivait jusqu'à Nevers au début du XX^{ème} siècle encore

Les vins des pays de Loire trouvaient d'importants débouchés à Paris, où ils étaient acheminés par voie d'eau (Loire puis canal de Briare qui dès 1642 reliait la Loire à la Seine). Au XIX^{ème} siècle, d'importants vignobles s'élevaient sur les côtes de Nevers et de Marzy, bordant la Loire et orientées au Sud, ainsi que sur les côtes à l'Ouest de Nevers orientées à l'Ouest (cf. "carte de la ville de Nevers du XIX^{ème} siècle page suivante). Actuellement, la vigne a totalement disparu au Bec d'Allier, le vignoble de Pouilly-sur-Loire est le seul qui subsiste en Nivernais, mais les vignobles des pays de Loire sont encore nombreux en aval et leurs vins sont renommés.

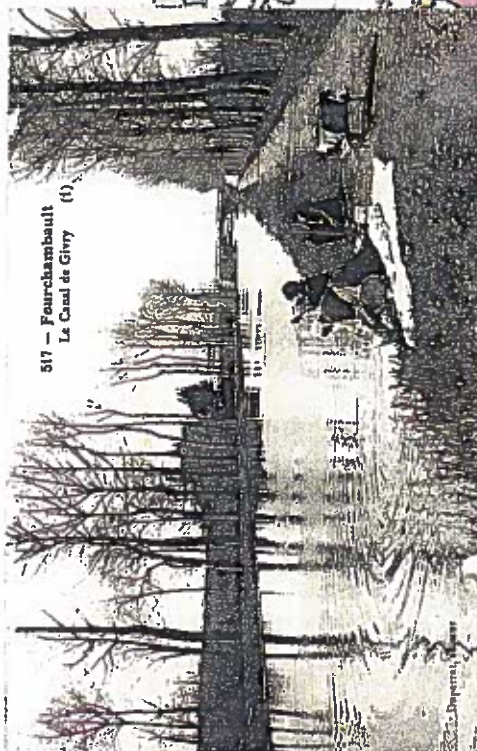
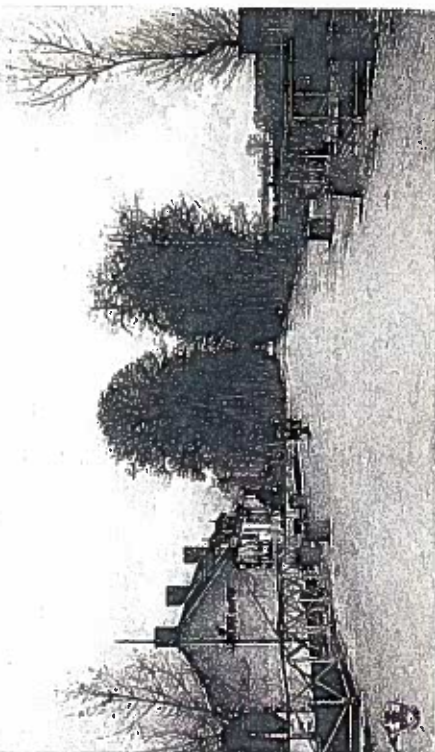


Vignoble de la côte de Marzy à la fin du XIX^{ème} siècle.



c) Les paysages ruraux anciens : des paysages rythmés par de multiples alignements d'arbres

2011. En Berry, - Cuffly, - La Grenouille, - L'Ancêtre du Guélin.
Au fond le Petit-Canal



517 - Fourchambault
Le Canal de Givry (1)

LES MULTIPLES ALIGNEMENTS D'ARBRES VISIBLES SUR LA CARTE "DE LA VILLE DE NEVERS DU XIXÈME" SIÈCLE

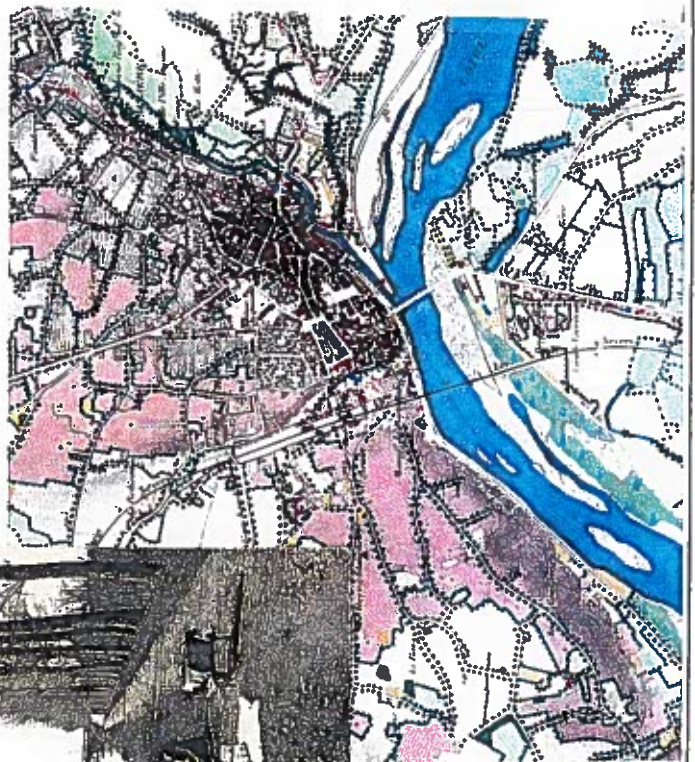
	Ville de Nevers		Landes très humides
	Habitat dispersé		Terres cultivées
	Vignes		Alignements d'arbres
	Vergers		Haies arbutives ponctuées d'arbres à haut jet
	Petits bois		Cours d'eau et boires
	Prés		

Les alignements le long des voies de circulation

La carte de "la ville de Nevers" du XIXème siècle qui présente également les environs agricoles de la ville, permet d'observer la multiplicité des alignements d'arbres qui bordent la quasi totalité des voies de circulation, ainsi qu'un certain nombre de prés et de boires (ci-contre, alignement le long de l'avenue du Guélin à Cuffly).

Les alignements sont également une importante composante des paysages de canaux créés au XIXème siècle. Ainsi dans le secteur du Bec d'Allier, l'ensemble des berges des canaux en étalait bordés, que ce soit le canal latéral à la Loire ou les canaux de jonction (ci-dessous, le canal de jonction de Givry).

Aujourd'hui, la quasi-totalité des alignements a disparu.

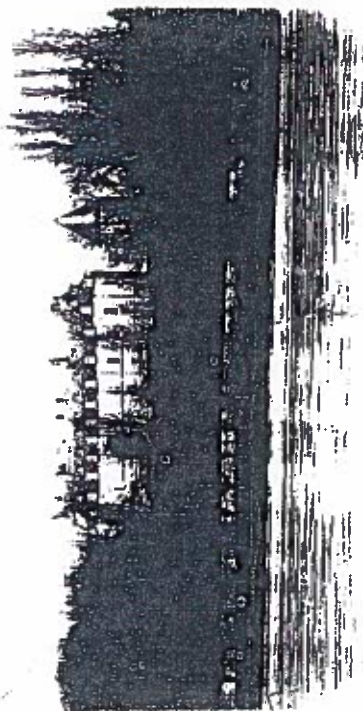


Les alignements de saules têtards

De pousse rapide et d'entretien facile, le saule est un arbre étroitement lié aux activités humaines dès la plus haute antiquité. Jusqu'à la seconde guerre mondiale, les saules fournissaient en effet les populations rurales en matériaux de base pour la vannerie d'osier brut ou écorcé, pour le bois de chauffage, pour les piquets de clôture. Ils étaient également utilisés pour la confection de "rouettes" qui servaient à lier les trains de bois qui descendaient la Loire et l'Allier par flottage.

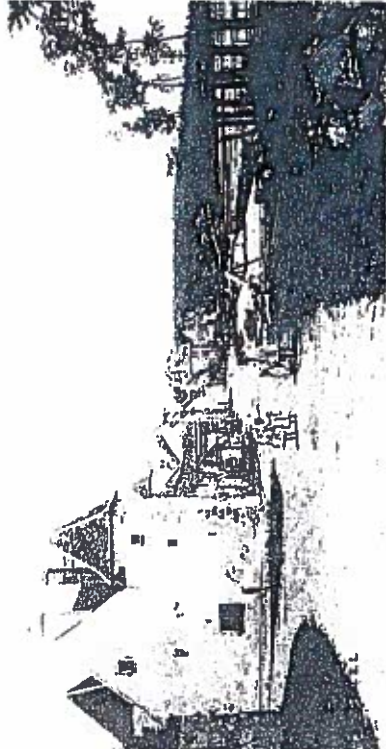
Quelques cartes postales du début du siècle laissent apparaître ces saules têtards :

9 AIREMONT (Cher) - Le Château, façade Est, vu de l'Allier.



Ainsi à Apremont par exemple, on peut noter la présence de saules têtards alignés sur une île face au château d'Apremont.

6 Apremont (Cher) - Le long



Toujours à Apremont sur les berges de l'Allier, les saules têtards apparaissent dépourvus de la plupart de leurs branches afin de pourvoir à leurs multiples usages. Actuellement, les saules ne sont plus exploités, mais ils contribuent à créer des paysages de lièges intéressants le long des ripisylves.

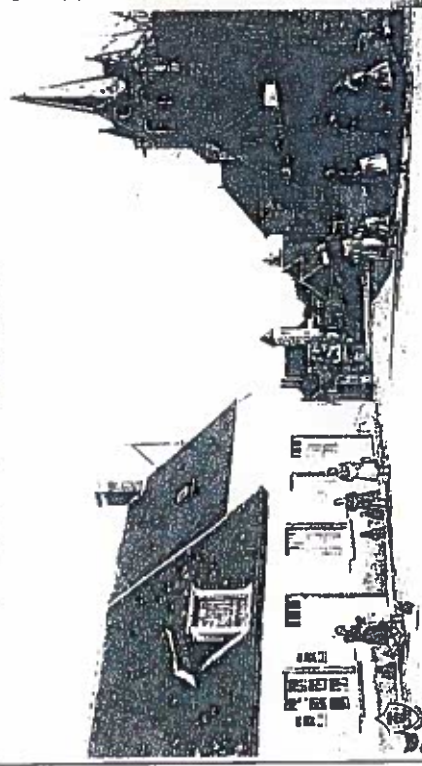
c) Les paysages ruraux anciens : un habitat rural possédant certaines caractéristiques similaires de part et d'autre de la Loire et de l'Allier



1308. — MARZY. — La Place.

L'organisation de l'urbanisme villageois possède des caractéristiques similaires de part et d'autre de la plaine alluviale de la Loire et de l'Allier : bourg central situé en rupture de pente des coteaux, hameaux et petites fermes dispersées. Ce schéma s'adapte toutefois aux opportunités et aux contraintes diverses des terrains ; il reste marqué par l'histoire locale. Ainsi, les places des bourgs-centres de Marzy (ci-dessus) et de Cuffy (ci-dessous) possèdent des traits de parenté : lucarnes à pan coupé alignées sur une fenêtre ou une porte, présence de murs de pierres autour des jardins, etc. même si les habitations de Marzy ont été surélevées d'un étage.

Carte. En l'échelle : Cuffy. — 1/25 000. Échelle et l'Allier de la Loire et l'Allier.



Petite ferme monobloc de l'Entre Loire et Allier, aux nombreuses caractéristiques berichonnes. —

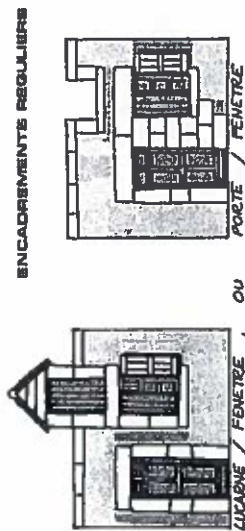
L'habitat rural dans le secteur du Bec d'Allier, et notamment en ce qui concerne le bâti inclus dans le futur périmètre proposé au classement, sera décrit plus précisément dans la seconde partie de l'étude concernant l'élaboration des principes de gestion. Seules les grandes caractéristiques du paysage rural bâti sont exposées dans ce paragraphe.

Les cours de la Loire et l'Allier n'apparaissent pas comme ayant constitué une barrière étanche aux influences architecturales de sorte que l'habitat rural riverain et l'habitat rural berichon dans ce secteur possèdent des caractéristiques communes. On peut y lire des influences multiples, dont notamment l'influence de la Champagne Berichonne, mais également l'influence bourguignonne avec par exemple le relèvement des bas de toitures à l'aide de covaux.

Trois principales catégories d'habitat rural ancien se rencontrent dans le secteur du Bec d'Allier : les petites fermes isolées ; les domaines agricoles à cour ouverte ou fermée ; les anciennes demeures seigneuriales ou les maisons de maître du XIX^{ème} siècle présentées sur la page suivante.

Le volume de base des petites fermes isolées est monobloc, accueillant habitation, étable et grange. Il est couvert par une toiture à deux pans (45°), s'arrêtant au nu des pignons et débordant peu au devant des façades. Les ouvertures sont présentes sur la façade principale uniquement, qui reçoit également la lumière d'accès au grenier alignée sur la porte ou la fenêtre du rez de chaussée. Très souvent, des appentis sont rajoutés au mur pignon. Les encadrements ainsi que les chaînages d'angles sont généralement de calcaire apparent. Les murs sont recouverts d'un enduit (chaux grasse) souvent peu épais qui protège les joints mais laisse apparents certains moellons.

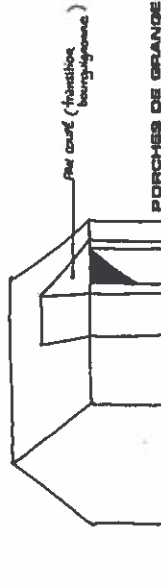
Ces caractéristiques se retrouvent dans les domaines agricoles à cour ouverte ou fermée : les volumes des bâtiments sont toutefois plus importants et les différentes fonctions ne sont plus réunies sous un même toit. Certaines caractéristiques des fermes berichonnes (du bocage berichon ou de la champagne berichonne), notamment la présence de porches à l'entrée des granges se retrouvent également sur la rive nivernaise (domaine de Grâce, hameau du Mou, fermes de Mars-sur-Allier par exemple) mais de part et d'autre de la Loire et l'Allier, ils sont marqués par l'influence bourguignonne (porche à pan coupé). Inversement, un élément architectural des domaines agricoles en rive nivernaise de la Loire et de l'Allier, la tourelle carrée à toit en quatre pans (pigeonnier ?) se retrouve également en rive berichonne (à Aubray ou à la Presle par exemple). Ainsi, malgré des nuances certaines entre les paysages ruraux de part et d'autre de la Loire et de l'Allier, une certaine cohérence de l'architecture agraire peut être notée dans la plaine alluviale et les proches campagnes de ces cours d'eau.



LUCARNE / FENETRE, OU PORTE / FENETRE

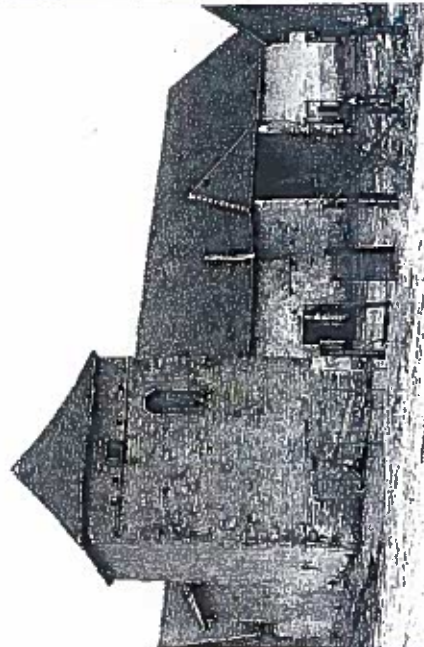


VENTILATION DES BERGÈRES

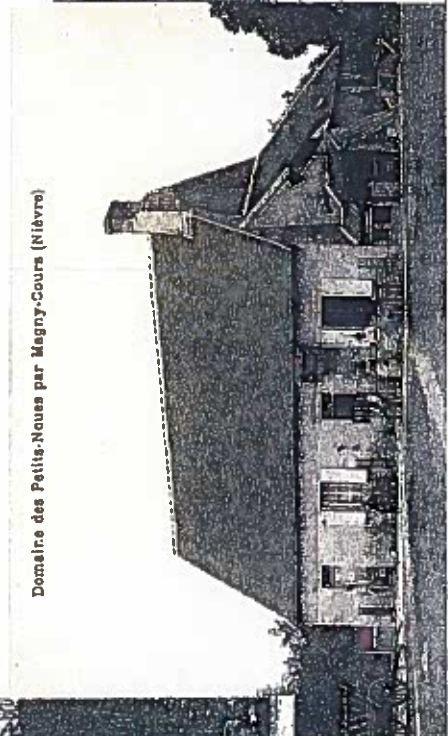


PORCHES DE GRANDES

Croquis extraits de "L'habitat rural de la région Centre. La champagne berichonne" CRDP de l'académie d'Orléans-Tours, DRAE, SEPPA.



Domaine agricole de l'Entre Loire et Allier, avec porche à murs de pierres et toit à pan coupé, comportant une tourelle carrée que l'on retrouve dans d'autres domaines agricoles de part et d'autre de la Loire et de l'Allier dans ce secteur.



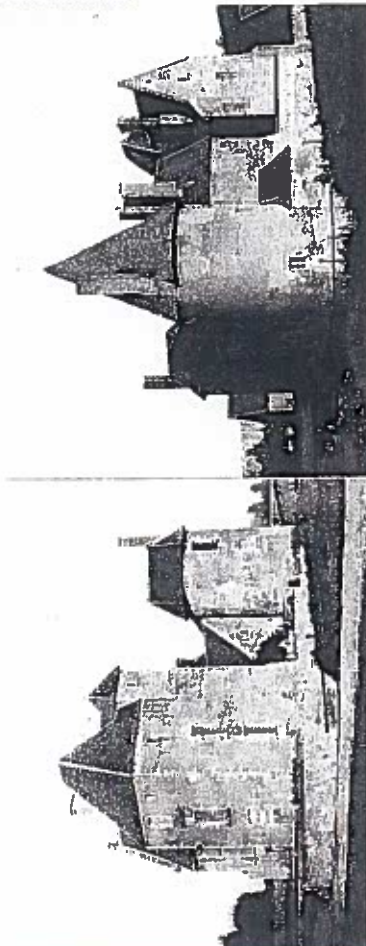
Domaine des Petites-Neues par Magny-Cours (Nièvre)

c) Les paysages ruraux anciens : les demeures seigneuriales et les "maisons de maître" du XIXème

Le château du Marais du XIVème siècle

Le château du Marais a été construit au XIVème siècle, sur un affleurement calcaire au milieu de la plaine alluviale de la Loire, peut-être surélevé par un tertre. Il est possible qu'il succède à un château de motte féodal plus ancien, édifié en vigie au-dessus des marais qui existaient dans la confluence de la Loire et de l'Allier. Jean Le Tort obtint du comte de Nevers l'autorisation d'édifier un pont-levis et d'autres fortifications afin d'en faire un place forte sur la confluence Loire et Allier. Ce rôle de surveillance supposait des paysages largement ouverts aux alentours. Au XVIème siècle, il passe aux mains des Conrad, originaires d'Italie, que Louis de Gonzague avait fait venir en Nivernais pour y créer l'art de la faïence, qui fera la renommée de Nevers. A part quelques remaniements exécutés au XVIème siècle, et la récente reconstitution de la partie détruite par un incendie, le marais présente encore l'essentiel de ses structures des XIVème et XVème siècles. Il occupe un quadrilatère irrégulier entouré de larges fossés. Tours rondes, tours crénelées, pavillons ponctuent chacune des façades.

Photos anciennes des archives départementales de la Nièvre



Le château de Meauce du XIIIème

Le château de Meauce a été édifié sur une haute terrasse d'alluvions anciennes de l'Allier, probablement surélevée. Il paraît avoir été construit au XIIIème siècle et succédait probablement à un château de motte plus rudimentaire (donjon et palissade de bois sur une motte de terre). Il constituait un point stratégique que se disputèrent l'armée royale et les Anglo-bourguignons. Aussi, ce château a été souvent en partie détruit et reconstruit à diverses époques.

Meauce est un château circulaire, entouré d'une enceinte et d'un fossé. De la cour primitive ne subsistent que les murs épais de l'enceinte, auxquels des bâtiments de diverses époques ont été ajoutés. Des remaniements importants ont été effectués au XVème siècle et les bâtiments de la cour intérieure ont été reconstruits en grande partie par Charles de Roignac au XVIème. L'élément le plus élégant de cette cour intérieure est une tour hexagonale comportant à sa partie supérieure une pièce carrée dont les angles sont en surplomb.

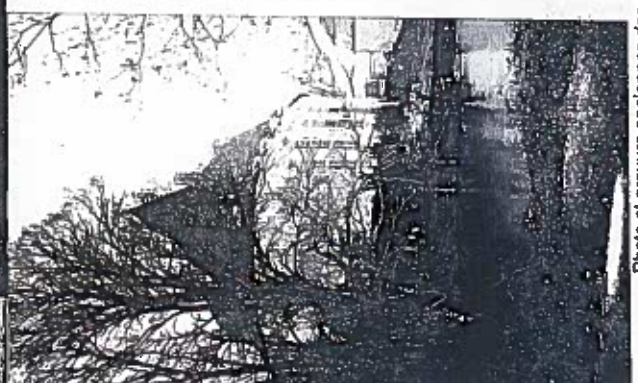


Photo et gravure anciennes des Archives départementales de la Nièvre

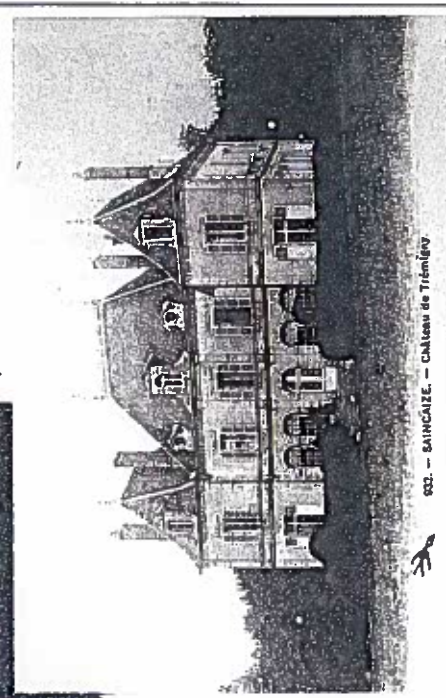
12. LE CHATEAU DE CHENAY - CHATEAU DE VEUILLEIN



Cartes postales anciennes des Archives départementales du Cher

Maisons de maître du XIXème siècle : le château du Veuillein

Château de Trémigny



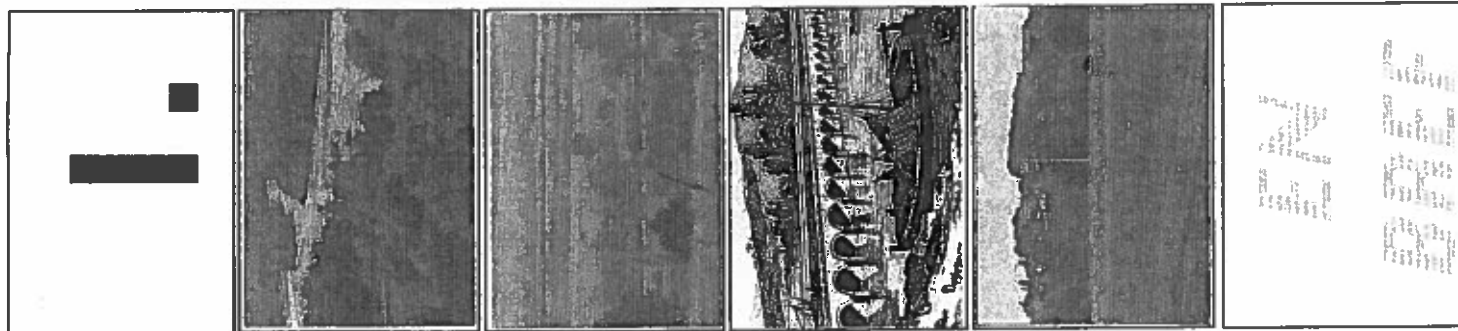
932. - SAINCAIZE. - CHATEAU DE TREMIGNY

Le château d'Apremont du XVème siècle

La première charte où apparaît le nom d'Apremont date de 1406. Il s'agissait d'une forteresse avec tours, maisons, chapelle, ... environnée de fossés. Il a été totalement détruit après la défaite de Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne, contre le roi Louis XI. Philibert de Bouteillat le reconstitua au XVème siècle et c'est de cette époque que datent les constructions actuelles : les cinq tours, avec remparts, courtines et machicoulis. Le château d'origine a été remanié à plusieurs époques : le grand corps de logis paraitrait à l'Allier fut surélevé d'un étage au XVIème ; les lucarnes, le remblai autour du château, l'écure au pied du château furent ajoutés au XIXème siècle. Le château et le village attenants connaissent un sort original avec leur rachat par Eugène Schneider, chef de la puissante industrie du Creusot, qui les rénova, utilisant à nouveau les pierres d'Apremont extraites de la carrière d'origine.



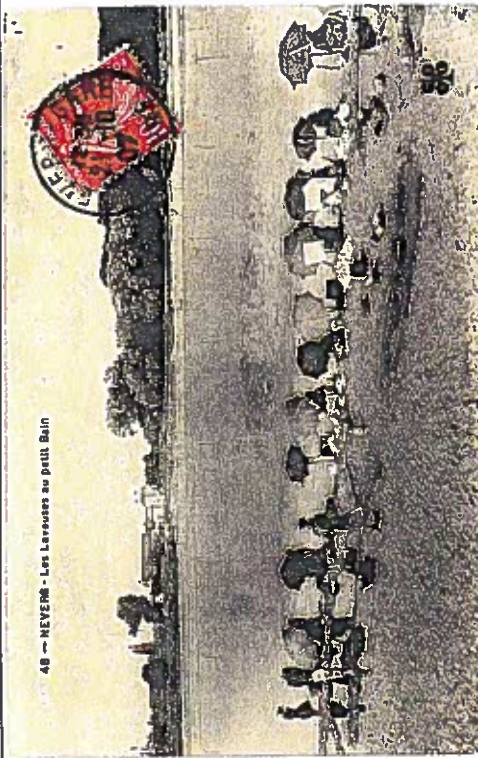
Extrait d'une Pastel de 1842, d'avant la rénovation Schneider (Fascicule de présentation du château par le Duc de Brissac)



3. L'histoire locale de la Navigation et sa contribution à l'enrichissement des paysages dans le secteur du Bec d'Ailier

- a) La navigation ancienne sur les cours d'eau puis sur les canaux
- b) Les hameaux liés à la navigation sur la Loire et l'Ailier
- c) Les ouvrages et les paysages de la fin du XIXème siècle, liés à la navigation sur les canaux

a) La navigation ancienne sur les cours d'eau puis sur les canaux



48 - NEVERS - Les Laveuses au petit Bain

Au début du XX^{ème} siècle encore, la Loire était un axe de vie sociale (voire économique avec la pêche) important, même si la batellerie en avait disparu avec le développement d'autres modes de transport.



La pêche dans la Loire et dans l'Allier était une activité importante : Lamproie, Saumon, grande Alose, Brochet, Sandre, Perche, Gardon, Anguille, ... la multitude des divagations du lit favorisant la diversité des espèces. Avant la seconde guerre mondiale, il existait encore une dizaine de pêcheurs professionnels dans le secteur du Bec d'Allier, actuellement il n'en subsiste qu'un seul.

La batellerie sur la Loire donnait lieu à une activité intense : chalands, sapines, rouennaises, hirondelles, gabarres, ... y circulaient, parfois halés par des boeufs comme le montre la gravure ci-contre extraite de "La Nièvre" Ed. Bastion.

L'apogée de la batellerie sur la Loire

se situe au XVIII^{ème} siècle

Jusqu'au début du XIX^{ème} siècle mais surtout au XVIII^{ème} siècle qui marque l'apogée de la batellerie sur la Loire en raison de l'état déplorable des voies de circulation à cette époque, la Loire et l'Allier étaient les meilleures voies de circulation pour un grand nombre de productions, et notamment pour le vin, les matériaux de construction, le bois, le blé et le sel :

- une partie du vin de Nevers était destinée au marché parisien (transitant par le canal de Briare) au même titre que de nombreux vins des pays de Loire ;
- la pierre d'Apremont circulait par l'Allier puis par la Loire et a servi à la construction de la cathédrale d'Orléans, de l'église Saint-Solenn de Blois et du château de Chambord ;
- le bois, par exemple du Morvan, était transporté par train de bois (les échaux reliés par des rouettes d'osier) sur la Loire après avoir été jeté à bûches perdues dans son affluent l'Arroux, tandis que le bois d'œuvre plus précieux était transporté par bateaux ;
- des productions locales transitaient également par la Loire (sabots du Morvan, charbon de Saint-Etienne, produits de la métallurgie, poteries de la Puisaye, faïences de Nevers, ardoise de Trélazé, ...)

- ainsi que les marchandises venues du Midi, la vallée de la Loire remontant jusque dans la proximité de la vallée du Rhône (huile d'olive, poivre, épices, savon, amandes, ...) ou encore les produits locaux transitant par le port de Nantes (sucre de canne, tabac, café, ...).

Ainsi, les bords de Loire et d'Allier étaient le siège d'une activité intense, qui avait fait dire à Vauban : "La Loire est la plus grande rivière du royaume, ... celle qui a le plus de navigation et qui fait la meilleure partie du commerce de la France". Elle a donné lieu à la construction de multiples petits ports, dont certains subsistent encore aujourd'hui bien que sous des formes plus ou moins altérées.



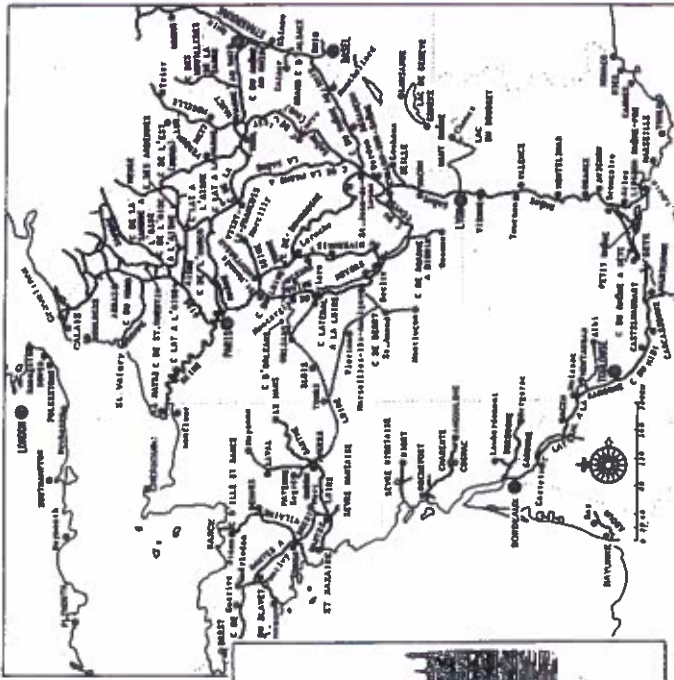
Vue de Nevers, prise des bords de la Loire.

La batellerie sur la Loire a pris fin lors de la construction du canal latéral à la Loire (mais également en raison de la construction du chemin de fer et de l'amélioration du réseau routier)

Afin notamment de pallier aux problèmes posés à la circulation sur la Loire durant les périodes d'étiage estival et d'inondations hivernales, la construction du canal latéral à la Loire ou canal de Grande Jonction (effectuée sur une haute terrasse alluviale en rive gauche de la Loire ainsi que sur un affleurement du socle calcaire au niveau du Marais) a été entreprise en 1827 et totalement achevée en 1838. Le canal latéral traverse l'Allier par un pont canal qui, dès sa création, a été une attraction pour les curieux.

Ainsi, le bassin de la Loire a été relié au bassin de la Seine par le canal de Briare déjà fort ancien (construit entre 1605 et 1642). Il est également relié au bassin de l'Yonne par le canal du Nivernais (travaux entrepris en 1785 et achevés en 1842), ainsi qu'au bassin de la Saône par le canal du Centre dont la construction avait été envisagée dès le XVI^{ème} siècle, mais qui ne fut réalisée qu'entre 1703 et 1792.

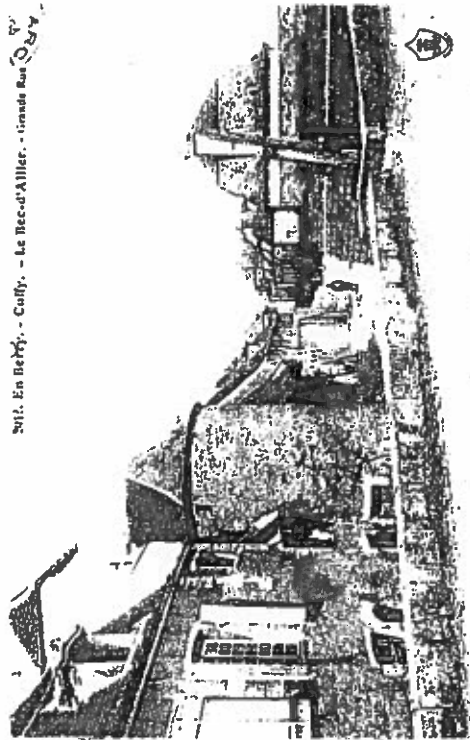
Le canal latéral à la Loire est le plus tardif de ce dispositif en raison de l'utilisation de la Loire comme voie navigable, au prix, il est vrai, du dragage et d'un entretien rigoureux du cours d'eau afin d'y maintenir un chenal d'eau suffisamment profond, au prix également d'un halage par boeufs, mulets, chevaux, à bras d'hommes, voire plus tard par machine à vapeur.



Carte extraite de "La France par les fleuves et canaux" Guide Arthaud

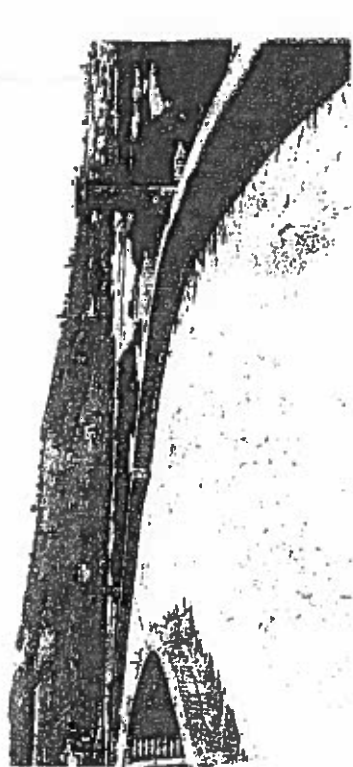
b) Les hameaux liés à l'histoire de la navigation sur la Loire et l'Allier

101. En Berry. - Cuffy. - Le Bec d'Allier. - Grande Rue

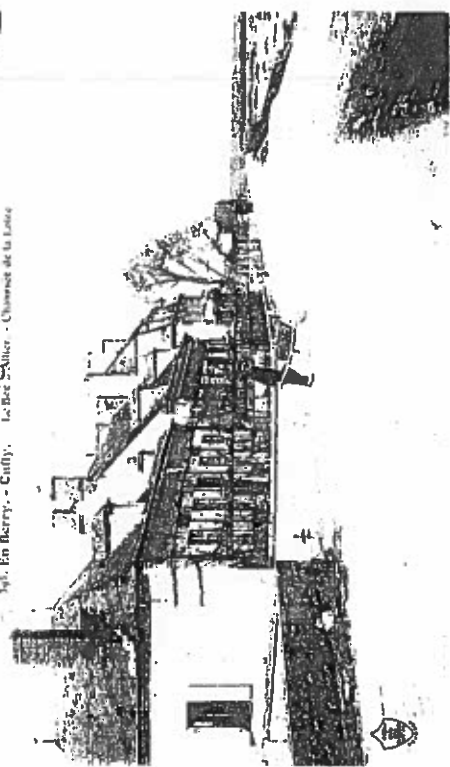


Le patrimoine villageois le plus riche lié à la navigation sur les cours de la Loire et de l'Allier est situé en rive berrichonne : bourg-centre d'Apremont, hameau du Guétin et du Bec d'Allier à Cuffy en constituent encore de beaux témoins, même si leur urbanisme et leur architecture ont été largement remaniés.

13. APREMONT (Cher). - Vue partielle, prise des bords de l'Allier.



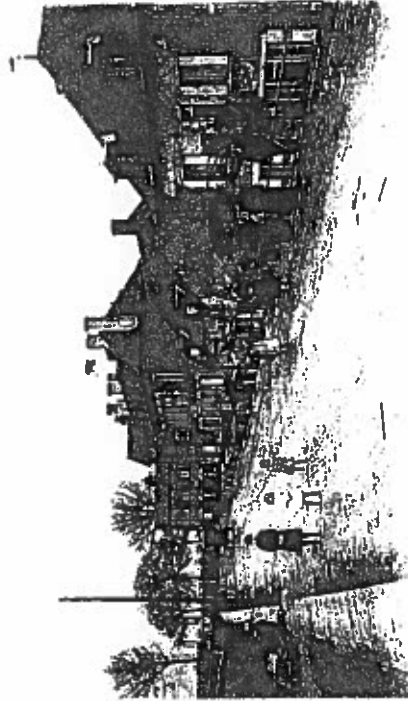
102. En Berry. - Cuffy. - Le Bec d'Allier. - Charnière de la Loire



Le hameau de mainiers du Bec d'Allier jouxte le cours de la Loire et de l'Allier, comme le montrent les cartes de la fin du XIX^{ème} siècle. Construit sur un bombement au milieu de la plaine alluviale (sa mention apparaît dès 1356 sous la dénomination de Portus de Confiant), ce hameau dans un premier temps n'était pas protégé par une levée. Par la forme des toits, observables sur la carte postale du début du siècle ci-dessus, dont la base est relevée par des coyaux, son architecture apparaît marquée par l'influence bourguignonne. On peut noter qu'au XIV^{ème} siècle le comté du Nivernais débordait largement sur la rive berrichonne. Une levée a été édifiée sur le front du port, probablement au XIX^{ème} siècle. Celle-ci est ponctuée de quelques colonnes dont il n'est pas exclu qu'elles servaient à l'attache des embarcations.

Actuellement, les abords de ce port sont ensablés, suite à l'évolution de la dynamique fluviale (tendance à l'enfoncement du fleuve, déplacement du cours vers l'Est), en raison peut-être également de la cessation de l'entretien des chenaux de navigation.

Le hameau d'Apremont apparaît ci-dessus profondément rénové et remanié par Eugène Schneider à la fin du XIX^{ème}. Il succède à un hameau plus modeste, qui comportait différentes activités dont par exemple l'exploitation de carrières aux pierres très appréciées, une verrerie à la fin du XVIII^{ème}, une petite activité portuaire.

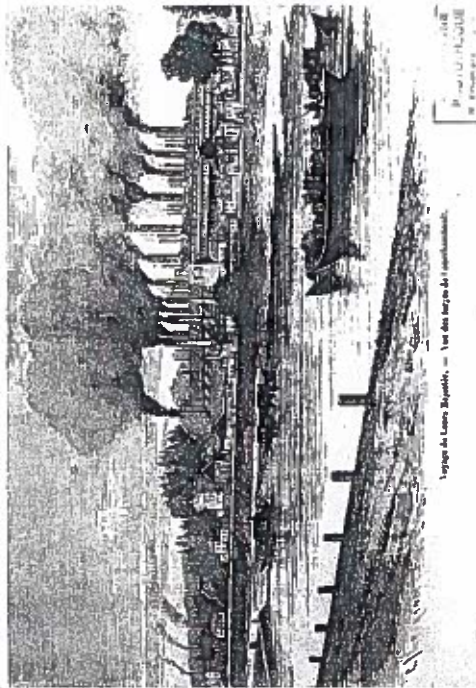


112. GUÉTIN (Cher). - La tête de l'Allier. - Route de Nevers

Le Guétin borde l'Allier en amont de sa confluence avec la Loire. Des passerelles relient certaines habitations à la levée, enjambant la rue basse. Ce hameau est mentionné sur la carte de Cassini. Des recherches historiques complémentaires seraient nécessaires afin de préciser sa fonction ancienne et son histoire spécifique.

Sources : cartes postales anciennes des Archives départementales du Cher

c) Les ouvrages et les paysages de la fin du XIXème siècle liés, à la navigation sur les canaux



Gravure des Archives départementales de la Nièvre.



Le canal de Givry relie le canal latéral au cours de la Loire, canalisé au débouché de l'écluse afin de renforcer l'effet d'entraînement du fleuve jusqu'au devant des forges de Fourchambault. En effet, l'activité métallurgique de Fourchambault était étroitement liée à celle de la vallée de l'Aubois. Ainsi est né un dispositif original de circulation par voles d'eau, qui mérite d'être mis en valeur.

La prise d'eau des Lorrains, du nom de la ferme à proximité, met également en évidence les relations pouvant exister entre les cours d'eau et les canaux. Dans ce cas, un barrage sur le cours de l'Allier assure une alimentation en eau constante dans les canaux, et cela même en période d'étiage. Elle donne lieu à un patrimoine remarquable (prise d'eau, maison éclusière, présence de deux noyers, ce qui est fréquent à proximité des écluses, perspective vers le canal bordé d'alignements de feuillus).

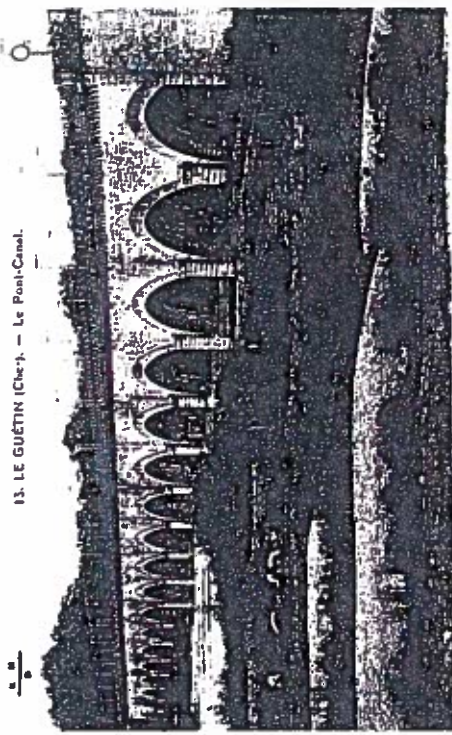
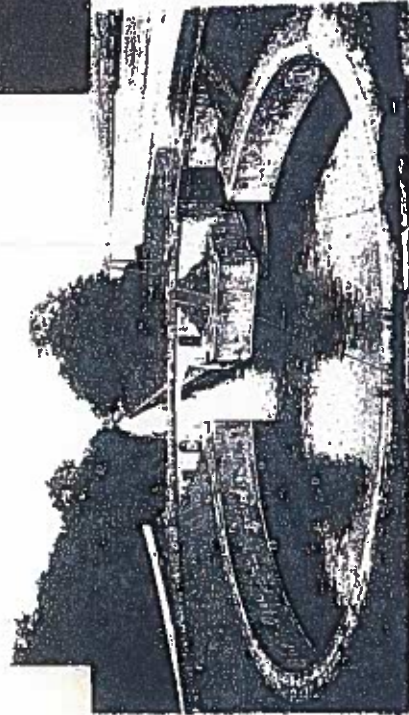
La création du canal latéral à la Loire a accompagné le développement économique du secteur du Bec d'Allier dans la seconde moitié du XIXème siècle, et notamment le développement de l'industrie sidérurgique de Fourchambault.

La navigation fluviale sur canal a donné lieu à un patrimoine remarquable, de voles d'eau bordées d'alignements de feuillus, d'écluses et maisons éclusières, de prise d'eau et de pont-canal, qui dans les environs de Fourchambault se combine de façon originale à la navigation fluviale.

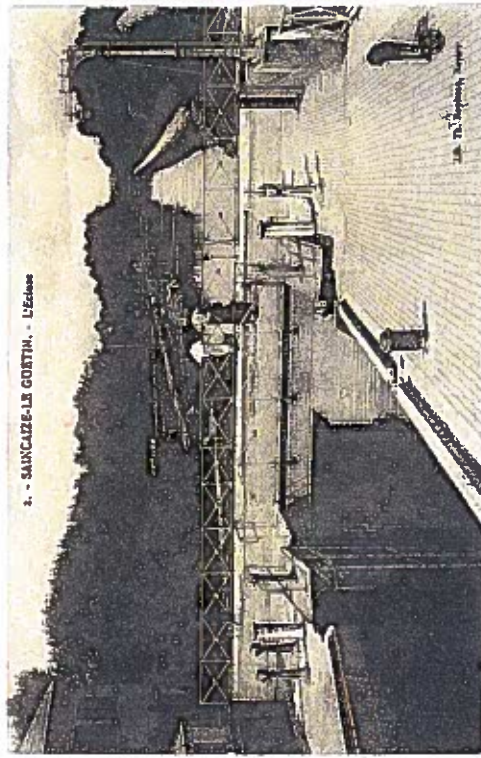
Le fret sur le canal latéral à la Loire était encore important durant les années 1970, puisque l'on comptait à cette époque 1200 passages de péniches par an. Mais celui-ci n'a cessé de décliner, concurrencé par la route, le rail et l'air, pour atteindre 100 péniches annuellement. Parallèlement, la navigation de plaisance tend à prendre le relais passant de 158 passages de bateaux de tourisme par an en 1967 à plus de 2100 par an depuis 1990.

Ainsi, la mise en valeur du patrimoine lié aux canaux peut jouer un rôle touristique non négligeable. Il est souhaitable que l'aménagement de hautes nautiques, voire la réhabilitation des anciens ports à des fins d'accueil touristique, s'intègrent harmonieusement dans l'ensemble très cohérent des paysages de canaux.

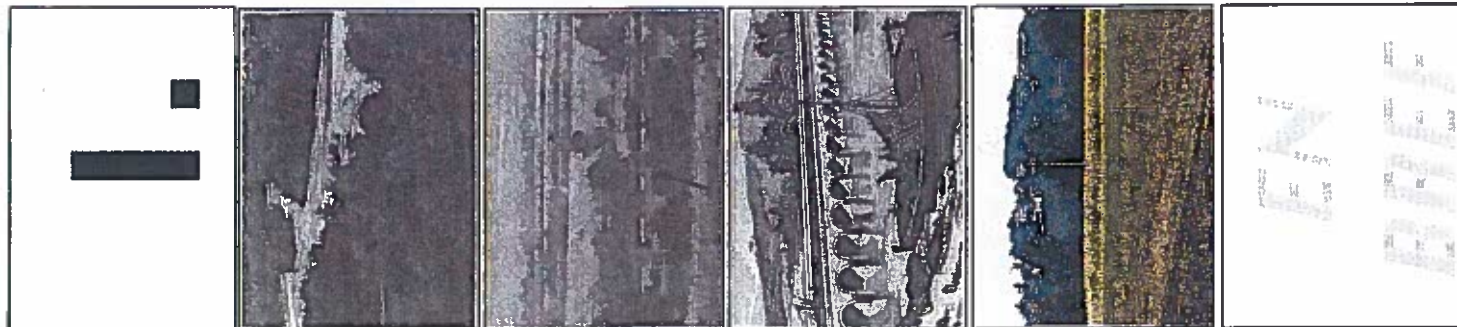
Carte postale des Archives départementales du Cher. 105. APRESMONT (Cher) - L'Écluse des Lorrains



Ci-dessus, carte postale ancienne des Archives départementales du Cher.



Le pont canal du Guétin est un ouvrage remarquable, qui dès sa construction a été un point attractif pour les visiteurs. Il est bordé de deux maisons éclusières, précédé et suivi par des ports, l'un à Cuffy et l'autre à Gimouille. La photo du haut laisse apparaître les grèves qui s'étendent au pied du pont par période d'étiage. Une maigre végétation pâturée par des moutons s'est développée entre les dépôts de sables.



4. Les évolutions récentes et les pressions de développement, leur impact sur les paysages

- a) Les paysages en 1996 : évolutions récentes et pressions de développement
- b) Quelques précisions au sujet des évolutions urbaines (population, habitat) et routières
- c) Quelques précisions au sujet des évolutions agricoles
- d) Quelques précisions au sujet des pressions d'aménagements des voies d'eau et d'extraction de granulats
- e) La valorisation touristique des espaces aux environs du Bec d'Allier

a) Les paysages en 1996 : évolutions récentes et pressions de développement

Différentes évolutions depuis les années 1950 ont marqué les paysages dans le secteur du Bec d'Allier :

Les pressions urbaines

D'importantes pressions urbaines ont transformé les paysages en rive droite de la Loire : pressions périurbaines autour de Nevers et de Fourchambault, qui tendent à se rejoindre le long de la D40 par l'intermédiaire d'une importante zone commerciale, tandis que l'agglomération de Nevers s'étire vers le Nord le long de la N7. Ces pressions périurbaines "débordent" sur la rive gauche de la Loire par les ponts de Nevers et de Fourchambault/Cours-les-Barres, donnant lieu à un urbanisme peu structuré qui s'étire le long des voies routières (D40 à Cours-les-Barres, N7 et D996 au Sud de Nevers).

Des pressions urbaines s'exercent également sous forme de zones d'habitat pavillonnaire le long des coteaux, particulièrement des coteaux orientés au Sud dans le prolongement de Nevers et de Marzy. Ces extensions urbaines surplombent directement la plaine alluviale et sont très perceptibles dans le paysage. Des pressions plus diffuses s'exercent sur le coteau de Cuffy plus éloigné des cours de la Loire et de l'Allier, mais qui longe le canal latéral à la Loire.

Ailleurs, les pressions sont faibles et ponctuelles, une tendance à l'abandon de certains bâtiments agricoles ou anciennes maisons fortes est perceptible dans le paysage, ce qui est préjudiciable pour la qualité du patrimoine rural.

Les pressions routières

Elles s'expriment de deux manières. D'une part par la coupe systématique des alignements d'arbres le long des routes. D'autre part par la création d'une voie de contournement de Nevers par le Nord et l'Est. Un projet plus lointain de voie de contournement par l'Ouest est envisagé, mais on peut se demander si, en raison du ralentissement de l'expansion urbaine de l'agglomération, ainsi que du caractère inondable de la plaine alluviale au Sud de Nevers, le projet actuel de contournement par l'Est ne s'avère pas suffisant.

La déprise agricole

Elle s'exprime sur les secteurs en pente des coteaux, ainsi que dans les zones les plus humides de la plaine alluviale. Ainsi, d'axe de vie sociale et économique majeurs, la Loire et l'Allier ainsi que leurs coteaux proches deviennent en maints endroits des secteurs d'abandon, dans lesquels les perspectives remarquables, qui existaient durant les siècles derniers du fait de l'importante ouver-

ture des paysages par l'activité agricole, tendent à disparaître.

En effet, le vignoble sur les côtes de Nevers et de Marzy est abandonné dès la première guerre mondiale. Il est actuellement soit envahi de friches, soit bâti. De même, les vergers encore présents sur les berges de la Loire et de l'Allier au début de notre siècle, ainsi qu'un certain nombre de prés retournement à la forêt naturelle en passant par divers stades herbacés puis arbustifs.

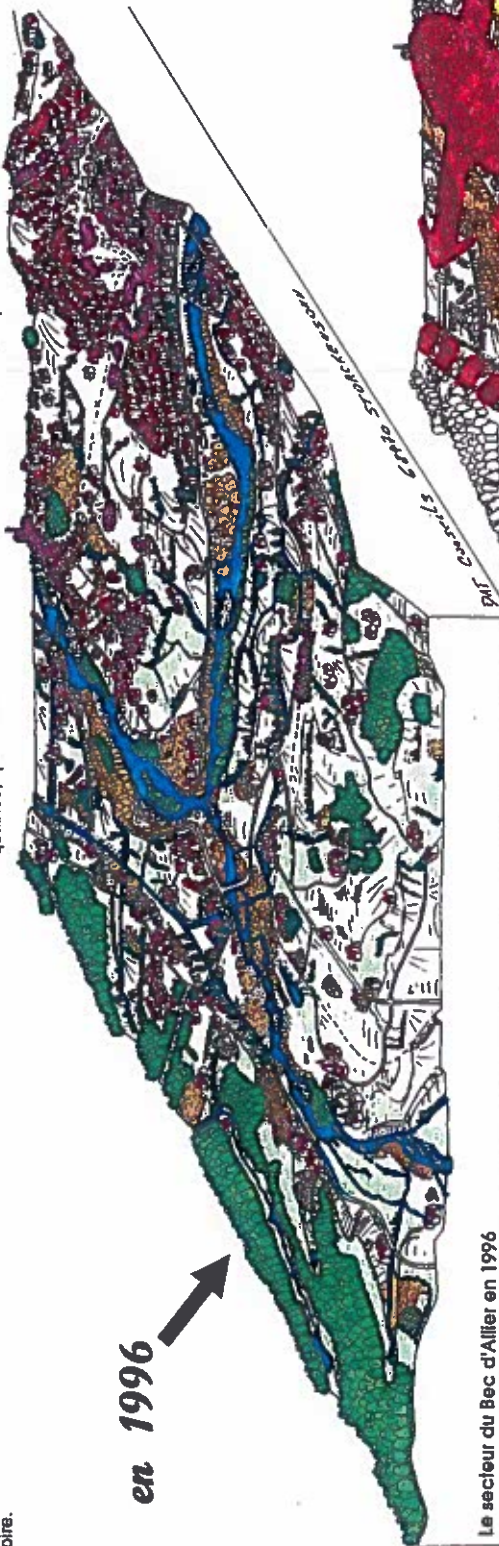
L'abandon de la navigation sur les cours d'eau

Les cours d'eau, qui ne sont plus guère entretenus (chenaux non curés, embacles non enlevées, berges non traitées, ...), retournent à une dynamique fluviale plus libre qui fait de la Loire et de l'Allier aujourd'hui des axes de grand intérêt pour les milieux naturels et pour l'observation scientifique.

Les pressions à l'intensification agricole

Les pressions à l'intensification agricole s'exercent surtout dans le pays entre Loire et Allier, dont le socle lasique produit des terroirs propices à l'agriculture. Elles s'exercent également dans la plaine alluviale au Nord de Cours-les-Barres, tandis que la plaine alluviale plus au Sud, et particulièrement à Apremont et à Neuville-Barrois, est encore riche en prairies. Ainsi, même si les paysages agricoles conservent encore une diversité (et se distinguent nettement des paysages de la Champagne berrichonne), on peut noter que la monoculture, notamment du maïs, s'étend, que les surfaces drainées augmentent, que les haies disparaissent rapidement ou sont traitées par broyage.

en 1996



Le secteur du Bec d'Allier en 1996

LES PAYSAGES EN 1996

	Habitat groupé ou dispersé ancien		Extension des friches
	Habitat groupé ou dispersé récent		Haies
	Bâtiments industriels		Alignements d'arbres
	Terres cultivées		Routes
	Prés et pâtures		Voie de chemin de fer
	Les vignes et les vergers ont disparu		Cours d'eau
			Étangs

Source : Photos aériennes de 1993 sur fond de carte IGN de 1983

Les pressions à l'extraction de granulats

De nombreuses demandes d'extraction de granulats ont porté sur les gisements de Saincaize-Meauce, Gimouille et Chailly. Mais elles n'ont pu aboutir pour différentes raisons techniques. Leur présence, qui marque le paysage pour plusieurs dizaines de décennies, serait préjudiciable à la valorisation des richesses historiques, agraires.

LES PRESSIONS DE DÉVELOPPEMENT

	Pression urbaine sur les coteaux		Déprise agricole sur les coteaux et sur les terres humides
	Pressions à l'intensification agricole		Pressions à l'extraction de granulats

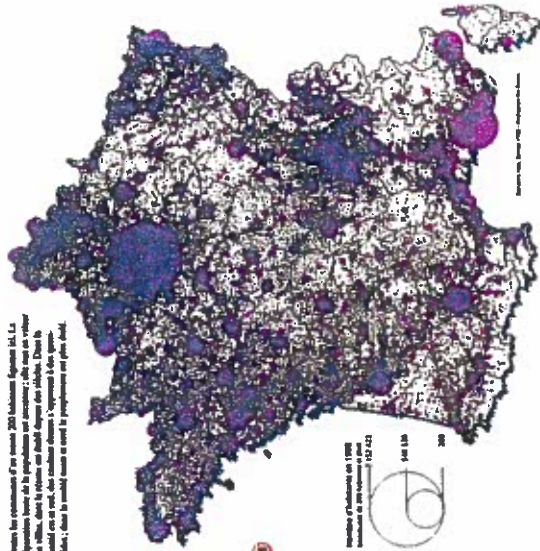
Pressions urbaines à la périphérie des villes, au débouché des ponts, le long de la D976

Les pressions d'évolution dans le secteur du Bec d'Allier

b) Quelques précisions au sujet des évolutions urbaines (population et habitat) et routières

VRAGES DE LA FRANCE

La population des communes



Le secteur du Bec d'Allier est situé dans une région globalement de faible densité de population. La Loire constitue toutefois un axe où cette densité est plus forte.

Nevers est située à 3 heures de route environ de la région parisienne ; la mise en 2x2voies de la N7 "rapprochera" Nevers de la capitale, de sorte que ce secteur pourrait, de ce fait, jouer un rôle accru d'accueil pour les loisirs des populations de l'île de France.

L'analyse de l'évolution de la population dans le secteur du Bec d'Allier montre qu'au début du XIXème siècle, le secteur du Bec d'Allier connaît une très forte croissance de population rurale. En effet, celle-ci bénéficie à la fois de l'amélioration des techniques de production agricole, ainsi que de l'apport de l'industrie naissante.

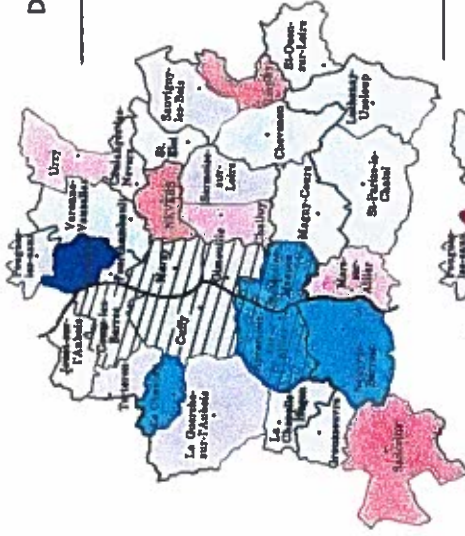
Par la suite la population a fortement diminué en milieu rural, l'expansion urbaine se limitant à l'agglomération de Nevers. Ce n'est que depuis une cinquantaine d'années, que ce mouvement s'inverse : le développement de l'agglomération ralentit voire stagne ou régresse, tandis que les villages de sa grande couronne accueillent désormais les nouveaux habitants. Cette tendance est possible grâce à la généralisation de l'emploi de la voiture individuelle, et s'accompagne d'un remaniement et d'un développement des voies routières.

ÉVOLUTION DE LA POPULATION TOTALE

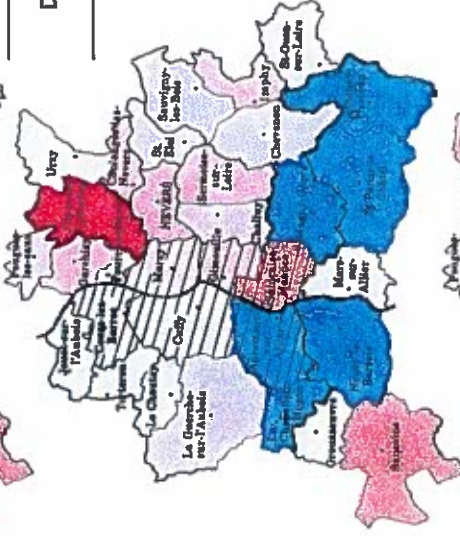
Source : RGP INSEE

COMMUNES	1801	1851	1901	1954	1975	1982	1990
	Éléct.	Éléct.	Éléct.	Éléct.	Éléct.	Éléct.	Éléct.
NEVERE							
Chabry	514	787	1004	1208	1258	1222	1258
Fouchambault	6132	7187	8187	9187	9548	9548	9515
Givaudan	225	278	298	328	358	370	386
Méry	881	1353	1782	1981	2201	2500	2503
Nevers	11200	17045	22773	25182	27711	29311	31888
Saint-Étienne	345	654	815	872	914	935	918
CHER							
Applément-sur-Allier	540	311	455	213	144	105	83
Cours-Sur-Bois	850	800	773	723	688	605	1052
Oilly	1381	1345	1031	925	800	870	869
Nevers-Sur-Bois	660	478	385	273	171	185	147

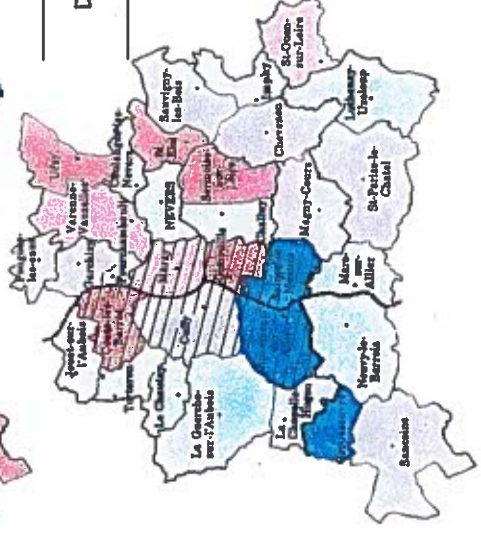
ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE 1851 À 1901



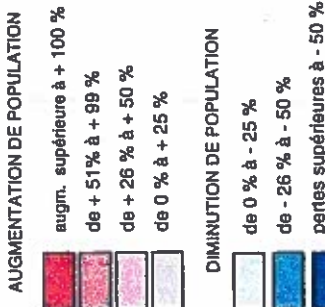
ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE 1901 À 1954



ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE 1954 À 1990



Évolution de la population de 1801 à 1990 dans les environs du Bec d'Allier



DIREN Bourgogne - DIREN Centre
DAT Conseils Storckensohn - 1898

Remarque : Fouchambault a été créée en 1858 et comptait à ce moment là 5380 habitants (la population de 1856 a été prise pour base dans la carte d'évolution "1851/1901")

Avant le recensement de 1856, Grossouvre était rattachée à la commune de Vézereux (la population de 1856 a été prise comme base pour la carte d'évolution "1851/1901")

La population a fortement augmenté entre 1801 et 1851



Les données ne sont pas disponibles pour le département du Cher.

b suite) Quelques précisions au sujet des évolutions urbaines (population et habitat) et routières

EVOLUTION DE L'HABITAT

L'augmentation de la population de Nevers s'est traduite par une expansion urbaine dans la périphérie de l'agglomération en rive droite de la Loire, ainsi qu'au débouché des ponts en rive gauche. L'expansion de l'habitat résidentiel a également été importante, notamment sur les coteaux de Nevers et de Marzy.



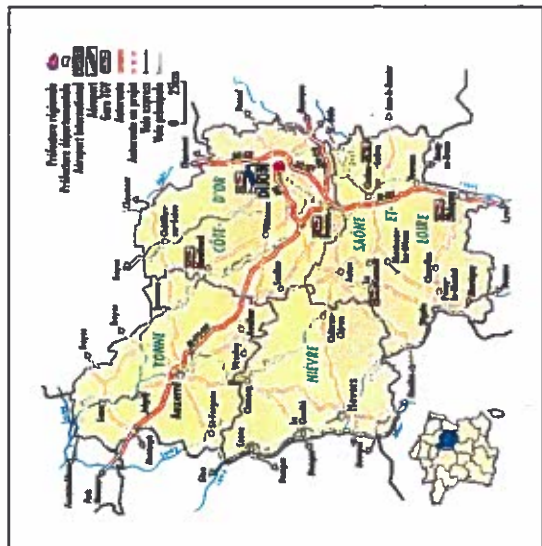
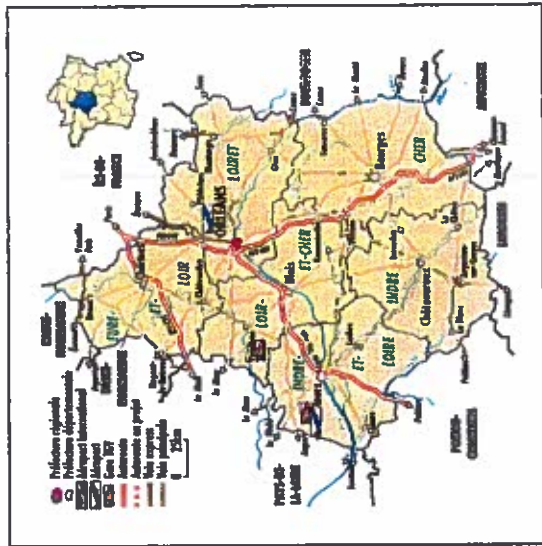
Expansion urbaine au Sud de Nevers le long de la N7.



Expansion urbaine sur les coteaux à l'Est de Nevers.

D'après le recensement de population de 1990, il apparaît que la construction de logements neufs tend à se ralentir depuis une décennie, sauf à Gimouille qui dispose encore de quelques terrains à bâtir, et à Cully. Les statistiques de 1990 montrent un nombre encore important de logements vacants, qui dépasse le tiers des logements à Apremont et à Saincaize-Meaux.

EVOLUTION ROUTIÈRE



Le secteur du Bec d'Allier, situé aux confins de la Bourgogne et de la Région Centre, est relativement éloigné des grands axes autoroutiers. La mise en 2x2 voies de la N7 remédiera en partie à cet isolement, puisqu'elle facilitera la liaison entre Nevers et le réseau autoroutier. Elle contournera, dès la fin 1997, le centre de Nevers, orientant le développement de la ville vers le Nord-Est. Il est souhaitable d'encourager une telle tendance, afin de préserver la possibilité de valoriser les milieux ruraux et les fronts urbains au Sud-Est de l'agglomération de Nevers.

La déviation de Nevers par le Nord-Est est en cours de construction. Ci-dessous la construction du pont sur le canal latéral à la Loire.



COMMUNES	Nombre de logements en 1990	Logements (après d'achèvement)				Logements vacants Nb. en 1990	Logements vacants % en 1990
		av. 1949	1949-74	1975-1981	1982 ou après		
NEVERE							
Chilly	485	285	135	88	35	51	11%
Franchimont	2142	1183	1018	148	72	218	10%
Gimouille	154	102	40	5	58	12	8%
Marzy	1038	344	325	232	223	50	5%
Nevers	12946	7345	8218	2535	1284	1382	8%
Saincaize-Meaux	135	187	41	8	8	58	35%
CHER							
Apremont-sur-Allier	35	57	1			13	37%
Courcelles-Burnes	374	211	41	105	75	24	6%
Cully	345	318	35	64	65	50	14%
Nevers-la-Banlieue	55	70	3	8	11	18	33%

(Source : R.C.P. de 1990 de la Mayenne et du Cher)

c) Quelques précisions au sujet des évolutions agricoles

La dynamique agricole depuis ces 20 dernières années

COMMUNES	Nombre d'exploitations				S.A.U. (en ha)				Superficie agricole utile (en ha)				Terres labourables (en ha)				Dont maïs (en ha)			
	1970	1979	1988	Évol. 70-88	1970	1979	1988	Évol. 70-88	1970	1979	1988	Évol. 70-88	1970	1979	1988	Évol. 70-88	1970	1979	1988	Évol. 70-88
NEUVY																				
Chailly	22	23	18	-18%	1424	1270	1152	-10%	74	83	28%	74	653	561	445	-33%	173	150	41	-76%
Fouchambault	9	7	9	0%	1110	978	872	-21%	0	0	0%	0	272	339	339	25%	25	112	97	288%
Genouilly	47	38	21	-55%	1345	1455	1273	-6%	140	180	29%	140	572	487	485	-15%	3	31	18	507%
Morisy	35	19	17	-51%	330	174	128	-60%	114	129	11%	-4%	0	0	0	0%	0	0	0	0%
Neuvy-le-Barrois	18	15	15	-6%	1572	1540	1814	3%	148	167	13%	-12%	320	441	642	101%	30	118	226	887%
CHER																				
Amorcenay-sur-Allier	20	18	18	-10%	884	873	1043	13%	643	469	-28%	-35%	278	482	805	110%	10	185	182	1820%
Courcy-le-Barrois	28	20	20	-29%	819	877	853	-7%	583	463	-20%	-34%	318	533	455	-15%	75	103	81	8%
Clully	31	28	18	-42%	1331	2027	1881	-5%	1270	1478	1611	30%	714	546	288	-60%	5	5	5	5%

COMMUNES	Bois				Orme				Équidés			
	1970	1979	1988	Évol. 70-88	1970	1979	1988	Évol. 70-88	1970	1979	1988	Évol. 70-88
NEUVY												
Chailly	1332	1024	833	-36%	352	765	259	-26%	10	0	0	-10%
Fouchambault	8	8	8	0%	0	0	0	0%	0	0	0	0%
Genouilly	829	819	820	-33%	283	240	1130	289%	4	12	8	50%
Morisy	1145	1395	1402	22%	195	313	1081	441%	6	17	19	136%
Neuvy-le-Barrois	1285	1843	1389	6%	33	219	207	527%	8	8	8	0%
CHER												
Amorcenay-sur-Allier	781	888	481	-42%	301	234	1059	252%	3	8	35	1087%
Courcy-le-Barrois	528	558	482	-9%	911	1483	808	-11%	3	5	14	367%
Clully	1850	1824	1838	-1%	1278	1008	1387	7%	22	8	23	5%

(Sources : recensement agricole de 1988 de la Nièvre et du Cher)

Le nombre d'exploitations agricoles a diminué dans les environs du Bec d'Allier, comme dans toutes les régions françaises durant ces 20 dernières années, ainsi que la surface agricole utilisée dans la plupart des communes. Les cultures céréalières tendent à s'étendre, et le maïs y tient généralement une part croissante, au détriment des herbagères. Les surfaces drainées ont plus que doublé dans la plupart des communes. A noter également que l'élevage de chevaux tend à se développer dans le secteur du Bec d'Allier, offrant peut-être l'occasion de favoriser la découverte du site par la mise en place de parcours équestres.

Parallèlement à ces évolutions, et pour en contre les effets négatifs dans les milieux les plus remarquables, comportant des habitats naturels ou semi-naturels d'intérêt européen, une opération agri-environnementale locale a été mise en œuvre pour les prairies sèches et pour les prairies plus humides parfois marécageuses. Celle-ci est en cours actuellement dans la Nièvre : elle est à l'étude dans le Cher. A noter qu'elle ne porte pas sur les milieux dégradés, soit par des activités humaines, soit du fait de la déprise agricole. Il serait toutefois souhaitable qu'en certains sites de grand intérêt paysager, une rénovation pastorale précède une mise en œuvre de la MAE (face au hameau du Bec d'Allier par exemple, MAE : mesure agri-environnementale). De même, il pourrait être intéressant de réintroduire des prairies dans certaines zones inondables actuellement cultivées, notamment si elles sont soumises à l'érosion fluviale comme c'est le cas dans la pointe de la confluence du Bec d'Allier par exemple : le dispositif mis en œuvre dans ce secteur combine l'acquisition de certaines parcelles par la collectivité publique couplée à un échange de parcelles par l'intermédiaire de la SAFER. L'acquisition publique et les échanges de parcelles entre céréaliers et éleveurs apparaissent être des solutions possibles pour réintroduire une prairie en certains points qui jouent un rôle stratégique pour la qualité des paysages du secteur.

La photo ci-dessous présente trois types d'évolution agricole et leur impact sur les paysages : on peut observer au premier plan le développement d'une culture céréalière en grandes parcelles (le maïs tend à s'étendre), accompagné d'une certaine banalisation des paysages ; abandon des anciennes landes pâturées aux périodes de basses eaux et reconstitution progressive de la forêt alluviale en passant par les stades herbacés et arbustifs intermédiaires, avec pour corollaire la fermeture des perspectives vers les cours d'eau ; enrichissement des cotéaux et disparition de bon nombre de vues panoramiques de grand intérêt.



Si l'agriculture tend à s'intensifier sur les terrains plats des plateaux et souvent de la plaine alluviale, en revanche, les terroirs de cotéaux sont abandonnés et reconvertis à la friche. Ainsi, le point de vue du Bec d'Allier, encore largement ouvert au milieu des vignobles au début du XXème siècle, tend à se fermer. Seul un espace restreint est maintenu dégagé sous le panorama.

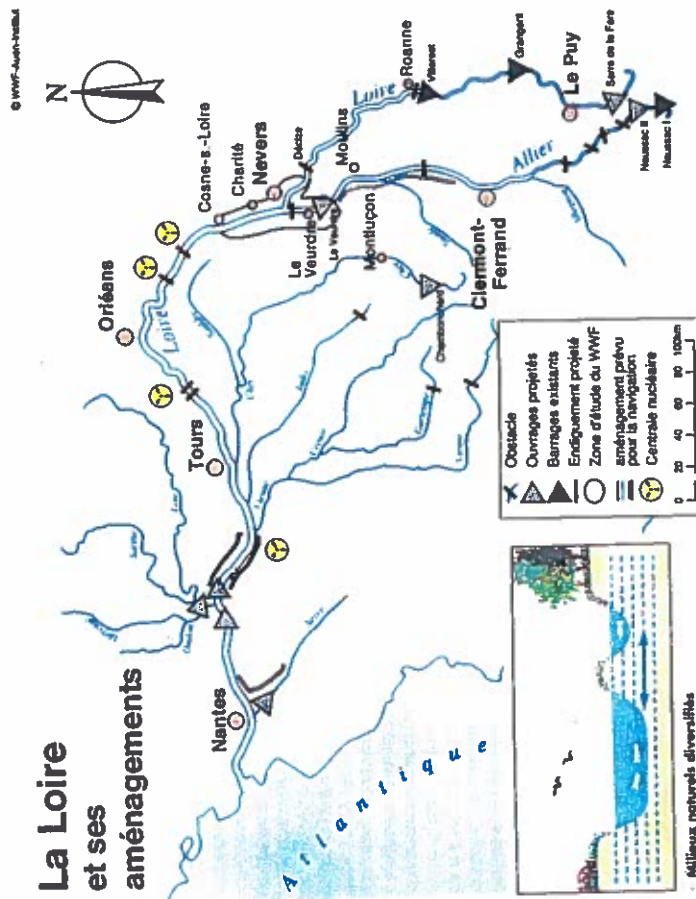


La surface toujours en herbe a augmenté de 30% ces 20 dernières années à Neuvy-le-Barrois. De manière générale, les prairies sont très répandues dans la plaine alluviale d'Aprémont et des communes situées au Sud, ce qui est plus rare dans la vallée de la Loire aux environs du Bec d'Allier (ci-dessus, les paysages agricoles au Sud d'Aprémont, à l'Aubois : prairies et semi-bocage à larges mailles).

d) Quelques précisions au sujet des pressions d'aménagements des voies d'eau et d'extraction de granulats

Carte extraite de "A la rencontre de la Loire et de l'Allier" 1990 - WWF - Conseil de l'Europe

La Loire et ses aménagements



Jusqu'à présent, un nombre relativement restreint d'aménagements lourds ont modifié la structure de la Loire. La faible canalisation de son cours entre des digues et des berges enrochées lui permet une forte amplitude de divagation, la création de chenaux multiples, de bras morts, de boires, ... qui confèrent au site une grande richesse de biotopes et de paysages. Mais différentes évolutions tendent à faire pression pour modifier cette situation :

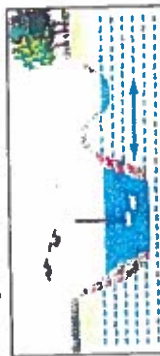
- le remplacement progressif des prairies inondables par des cultures de maïs, tournesol, colza, entraîne à court terme une revendication de protection accrue contre les crues. De même, l'extension de l'habitat dans des zones inondables, parfois d'alea fort, pousse à la revendication de la canalisation de la Loire. Ainsi, la question de la création d'un barrage écrêteur de crue au Veurdre reste actuellement ouverte. Le programme Loire Nature tend toutefois à favoriser l'expérimentation de dispositifs de protection contre les crues plus respectueux de l'environnement, cela d'autant plus que l'impact sur la dynamique fluviale de la construction de barrage ou de digue est encore mal mesuré.

- l'extraction de granulats dans le lit du fleuve, l'enrochement des berges, voire la généralisation de l'irrigation, tendent à faire baisser la nappe phréatique, ce qui entraîne en conséquence la nécessité de puits de captage d'eau potable plus profonds, un assèchement des boires et des bras morts, lieux indispensables aux frayères, ce qui entraîne également à terme d'importantes modifications du milieu naturel.

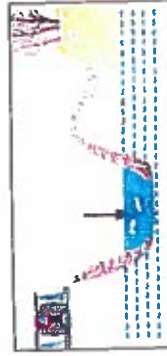
Ainsi, la Loire et l'Allier sont des milieux très sensibles, qu'il convient de gérer avec prudence.



Milieux naturels diversifiés
Échouages des seuils souterrains
Enrochement du lit
Rechargement en matériaux



Enrochement des berges
Enrochement du lit
Accélération du courant



Abaissement de la nappe
Assèchement des frayères
Mort de la forêt alluviale
Développement d'une végétation bannale
Activités polluantes ou vulnérables aux crues

Extrait de "Loire Nature" - 1995
Life, ENS, WWF, Min. de l'Envi.

Localisation du projet de gravière à Meauce, face aux paysages pittoresques et très attractifs d'Apremont.

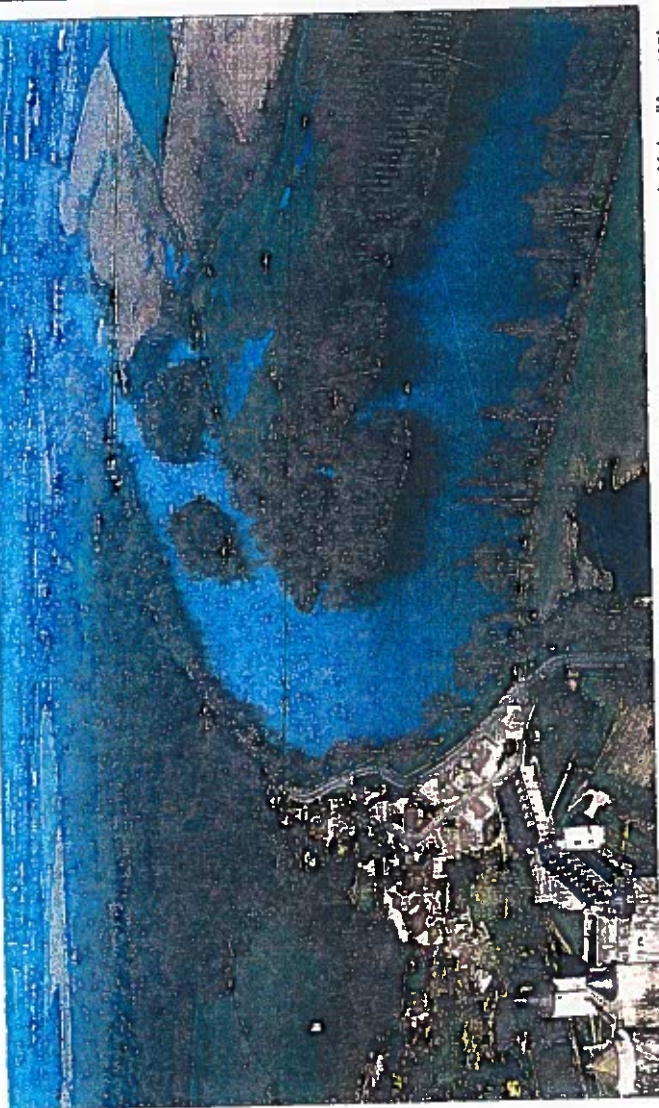


Photo mise à disposition par le Duc de Brissac et le Maire d'Apremont

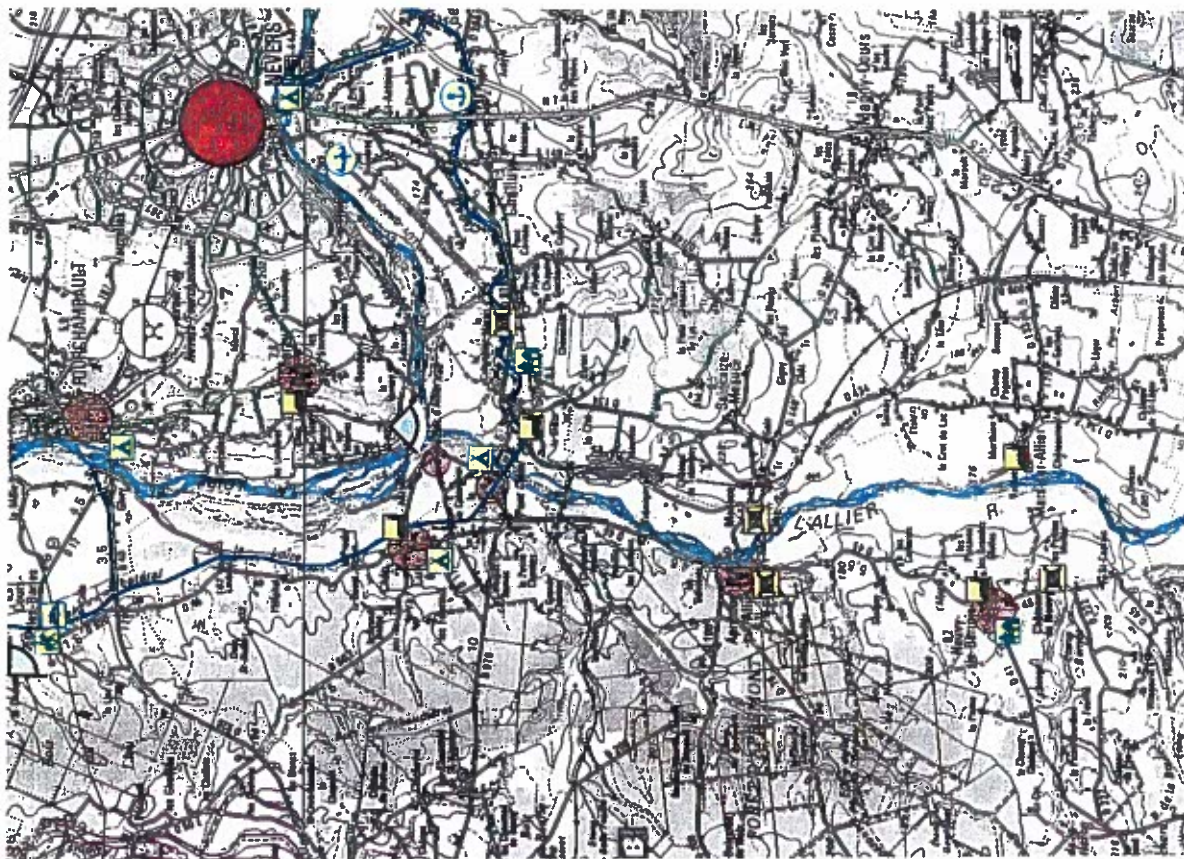
Dans les environs du Bec d'Allier, de Garchisy à Nevers, 6 sablières étaient en activité jusqu'à la fin des années 1980 en rive nivernaise, et 2 en rive berrichonne (1 à Cuffy et 1 à Mornay-sur-Ailier, ainsi qu'une gravière sur le plateau de Cuffy). Depuis la réglementation Foucault en 1988, l'extraction de granulats dans le lit du fleuve et dans sa proximité immédiate a été progressivement réduite pour cesser en 1992. Certains sites ont fait l'objet d'un réaménagement paysager. WWF a de plus réalisé un inventaire des anciennes gravières, afin d'étudier les possibilités d'améliorer leur renaturation et d'y recréer des habitats variés (requalification des berges, eaux de profondeurs variables, ...).

Toutefois, l'exploitation des alluvions fossiles peut se poursuivre dans la plaine alluviale à plus grande distance du cours d'eau. Ainsi, une sablière a été autorisée en 1992 pour 10 ans à Cours-les-Barrès à l'arrière de la levée Givry-Laubray (elle ne se perçoit pas actuellement à partir de la route de la levée), une autre a été autorisée en 1995 sur 30 ha à Chevenon/Si-Ouen (hors du secteur concerné par une possibilité de classement).

Quatre demandes d'extraction ont été effectuées au cours des cinq dernières années dans les environs immédiats du Bec d'Allier en rive nivernaise : à Saincaize-Meauce, Gimouille, Chailly et Sermoise-sur-Loire. Celles-ci n'ont pu aboutir car elles ne satisfaisaient pas aux conditions techniques souhaitées (utilisation du granulats pour des usages nobles uniquement, création d'emplois locaux, etc...). En règle générale, la recherche de matériaux de substitution est encouragée.

Il est à signaler qu'au vu du grand intérêt patrimonial et paysager présent sous le point de vue du Bec d'Allier (panorama qui s'étend par temps clair jusqu'au château d'Apremont par exemple) et dans sa proximité, il n'apparaît en effet pas opportun de développer de telles activités dans ce secteur. Cela inhiberait les possibilités de valorisation touristique du site pour plusieurs décennies, et corrélativement les possibilités de création d'emplois ou d'appoint financier pour la population locale.

e) La valorisation touristique actuelle des espaces aux environs du Bec d'Allier



La valorisation des berges de la Loire et de l'Allier nivernais est encore trop récente pour apparaître dans des documents de promotion touristique (réseau de sentiers dans la pointe du Bec d'Allier en cours d'acquisition par le Conseil Général de la Nièvre, sentier d'interprétation en cours de création entre Nevers et Marzy). Par ailleurs, plusieurs projets de valorisation de la découverte des berges, voire de création de circuits de découverte des Loire et Allier en gabarre, sont envisagés.

L'image touristique des Pays de la Loire est très renommée mais elle porte surtout sur l'Orléanais, la Touraine et l'Anjou, même si le Palais Ducal de Nevers est souvent considéré comme le premier château de la Loire. Toutefois, la valorisation touristique de l'amont, dans les environs du Bec d'Allier tend à se développer, offrant des possibilités d'une découverte différente, plus personnalisée. Ainsi, quelques opérations de promotion sont en cours, dans la Nièvre et dans le Cher (pour le Cher, cf. carte touristique éditée conjointement par l'Office du Tourisme du Val d'Aubois, l'association Loire en Berry, le SMADEC et PAGAV, les Conseils Régionaux et Généraux).

La carte ci-contre reprend les principaux sites qui font l'objet d'une promotion touristique à l'échelon national et régional. Ainsi, la ville de Nevers, le panorama du Bec d'Allier, le hameau du Bec d'Allier, le Guélin et le pont-canal, ainsi qu'Apremont apparaissent comme des sites "phares" du secteur et jouent un rôle particulier pour le dynamisme touristique global du secteur. L'enjeu touristique des espaces se localise tout particulièrement au Sud et à l'Ouest de Nevers, le long de la Loire et de l'Allier, qui sont ainsi des "produits" d'appel pour l'attractivité touristique du secteur et méritent à ce titre de conserver voire retrouver leurs qualités.



Nevers, citée dans les guides nationaux pour son patrimoine historique

Villages mentionnés dans les guides régionaux pour leur richesse patrimoniale (le hameau du Bec d'Allier et le Guélin sont mentionnés sur des cartes nationales)

GR3 qui ne fait que longer l'embranchement du canal de Nevers dans le secteur

Itinéraire de petite randonnée (mentionné sur la carte de découverte du Nivernais)

Passage local du tour de la Nièvre en vélo, cité dans la carte de France du VTT et randonnée cyclotouristique

Cours d'eau Loire et Allier

Canal latéral à la Loire, dont le pont-canal du Guélin est souvent mentionné dans les guides nationaux

Musées d'intérêt local

Églises mentionnées dans les guides régionaux

Châteaux mentionnés dans les guides régionaux

Point de vue (dont le point de vue du Bec d'Allier d'intérêt surtout régional mais apparaît sur des cartes nationales)

Circuit de Magny-Cours, d'intérêt national

Campings

Gîte rural

Halte fluviale et port fluvial

Location de bateaux

Base de canoë-Kayak

Aérodrome

Les inventaires communaux réalisés en 1988 donnent une idée de la capacité d'accueil touristique des communes dans les environs du Bec d'Allier. Celle-ci représente le nombre de personnes en séjour touristique que la commune a la capacité de loger (en hôtel, meublés, gîtes, campings/caravans, mobil home, etc.).

Dans les grands centres urbains surtout, comme à Nevers, la capacité d'accueil représente autant le séjour d'affaire que le séjour touristique. Dans le milieu rural, il est davantage un indicateur du dynamisme touristique des communes. Le tableau ci-contre présente en valeur absolue et relative cette capacité d'accueil, ainsi que le nombre de résidences secondaires dans les communes aux environs du secteur du Bec d'Allier. Ainsi, un front plus attractif pour les loisirs peut être observé au Sud-Ouest de la proche couronne de Nevers.

Le faible développement des gîtes est à relever.

CAPACITÉ D'ACCUEIL TOURISTIQUE

COMMUNES	Population totale a	Capacité d'accueil touristique b	Résidences principales c	Résidences secondaires d	Taux de rés. sec. de (%) e	Chiffre relatif f
NEVERE						
Chilly	124	205	403	13	15%	3%
Fourchambault	5600	525	2203	51	9%	2%
Gironville	270	25	85	11	9%	12%
Marzy	2021	200	846	41	10%	5%
Nevers	43013	5020	17801	517	12%	3%
Saint-Jean-Marc	456	10	151	16	2%	11%
CHER						
Apremont-sur-Allier	105	20	43	4	18%	8%
Cosne-sur-Loire	905	140	327	28	15%	8%
Cully	871	327	325	81	30%	25%
Marzy-sur-Allier	304	200	185	85	74%	50%
Nevers-la-Berthe	165	125	53	34	70%	64%

(Source: Inventaire communal de 1988 de la Nièvre et du Cher)

I.					EN BREF
----	--	--	--	--	------------

5. Les grandes structures du paysage dans le secteur du Bec d'Allier
et leur vocation dans l'aménagement global du secteur

Les grandes structures du paysage dans le secteur du Bec d'Allier et leur vocation dans l'aménagement global du secteur

La plaine alluviale inondable, normalement inconstructible, qui possède un patrimoine naturel, historique, agraire et lié à la navigation, de première importance

La plaine alluviale se compose d'un ensemble de paysages très riches sur le plan patrimonial (patrimoine naturel d'intérêt européen, patrimoine historique, agraire et lié à la navigation remarquable) ainsi que sur le plan visuel (perspectives d'intérêt majeur vers les milieux naturels et humanisés). Cette richesse est toutefois vulnérable face aux pressions urbaines (nouvelles implantations ou au contraire rénovations fantaisistes, voire abandon du patrimoine bâti) ou agricoles, face aux aménagements hydrauliques, face aux pressions d'extraction de granulats.

=> Il conviendrait de préserver et de mettre en valeur ces richesses, qui peuvent servir de support à un développement des activités de découverte et de loisirs à l'avenir. Ainsi, les espaces situés au Sud et à l'Ouest de Nevers et de Marzy, comportant un fort aléa d'inondabilité, dont la vocation apparaît toujours vers le tourisme vert, sont à gérer dans un souci strictement patrimonial ; tandis que le développement urbain et économique trouverait davantage sa place vers le Nord et vers l'Est de l'agglomération, où passera prochainement la voie de contournement de Nevers, ainsi que la 2x2 voies en direction de l'A67 le long de la vallée de la Loire.

Le plateau forestier en rive gauche de la Loire et de l'Allier (Aprémont, Cuffy, Cours-les-Barres), où les pressions urbaines sont relativement faibles

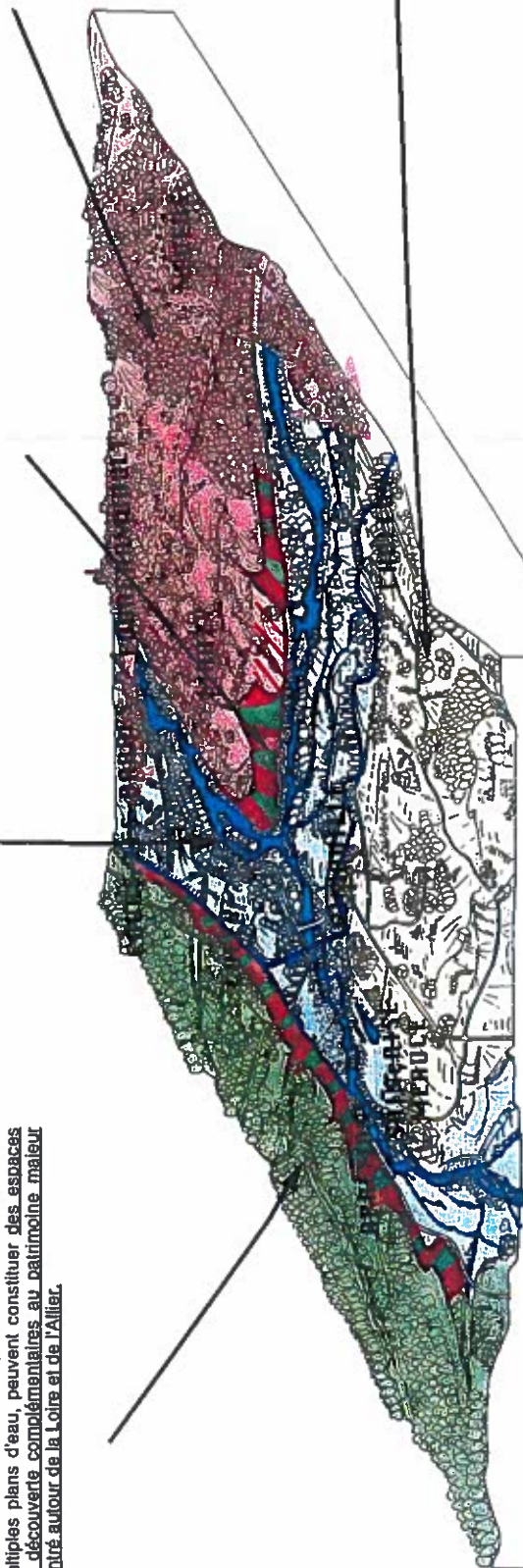
Ces paysages se structurent selon un axe Nord/Sud : de vastes chenaux au patrimoine spécifique (multiples étangs s'égrainant dans les vallons par exemple) s'étendent en effet sur les sables du Bourbonnais, tandis qu'une frange agricole et urbaine s'étire en limite du plateau le long de la Loire et de l'Allier.

=> Les espaces agricoles où dominent les prairies, particulièrement au Sud de la zone étudiée (Aprémont, Neuville-Barrois, voire Mornay-sur-Allier) et dans lesquels les pressions urbaines sont restées faibles, les hautes futaies de chênes parcourues de vallons aux multiples plans d'eau, peuvent constituer des espaces de découverte complémentaires au patrimoine majeur centré autour de la Loire et de l'Allier.

Les coteaux au dénivelé net, proches de la Loire, de l'Allier ou du canal, qui sont des milieux sensibles, riches en opportunités de valorisation de points de vue

Ces secteurs offrent potentiellement des perspectives remarquables vers les paysages de fleuves et de canaux. Orientés au Sud en rive droite de la Loire, ils sont soumis à de fortes pressions urbaines dans le prolongement de Nevers et de Marzy. Orientés à l'Est à Cuffy et à Cours-les-Barres, ils sont également soumis à des pressions urbaines, bien que plus faiblement. Lorsqu'ils ne sont pas urbanisés, ces espaces pentus sont délaissés de l'agriculture et tendent à s'enfricher.

=> Il conviendrait de préserver et de mettre en valeur pour la découverte les derniers coteaux encore naturels aux abords des cours d'eau et canaux. La poursuite de leur urbanisation n'apparaît pas souhaitable, d'une part pour maintenir un environnement naturel aux perspectives fluviales lorsque cela est encore possible, d'autre part afin de mettre en valeur l'architecture rurale de caractère patrimonial qui la borde, et enfin de se réserver la possibilité d'une création de sentiers de découvertes sur des points hauts en surplomb des paysages de cours d'eau et de canaux.



LES GRANDES STRUCTURES DU PAYSAGE DANS LE SECTEUR DU BEC D'ALLIER

Le plateau de Nevers et de Marzy en rive droite de la Loire, marqué par une forte dynamique urbaine qui se prolonge en rive gauche par les ponts de Nevers et de Fourchambault/Cours-les-Barres

La rive droite de la Loire a de tout temps comporté les principaux centres urbains du secteur. La ville globale y était prospère jusqu'au début du siècle. Actuellement, ce secteur est soumis à de fortes pressions urbaines, commerciales, industrielles et routières, qui tendent à s'étendre à la rive gauche au débouché des ponts de Nevers et de Fourchambault.

=> Il conviendrait de le gérer dans un souci de qualité du cadre de vie pour les habitants (maintien d'une coupure verte entre Marzy et Nevers, favoriser un développement urbain structuré, ...) en prêtant une attention toute particulière aux secteurs offrant des perspectives vers la Loire (quelques perspectives sur le plateau de Marzy).

Les collines agricoles entre Loire et Allier, propices à l'agriculture

Il s'agit d'un secteur propice à l'agriculture, comportant quelques perspectives lointaines vers la plaine alluviale (entre Thié et Aglan notamment comme on le verra dans le chapitre II), dont la qualité des paysages ruraux (grands domaines agricoles et semi-bocage par exemple) tend à s'affaiblir sous la pression des nouvelles pratiques agricoles.

=> Il serait souhaitable que la gestion agricole organise les richesses de ces paysages encore lointaines de l'Entre Loire et Allier, tout particulièrement dans les secteurs visuellement solidaires de la plaine alluviale et des coteaux environnants.